



Alain Dubuc

Salaires : la meilleure année depuis six ans

Les données publiées hier par Statistique Canada sont rassurantes. La hausse des prix, qui n'est que de cinq p. cent sur un an, montre que l'inflation a bel et bien été stabilisée et que les prévisions optimistes se concrétiseront.

Ces résultats permettent également de tirer une autre conclusion : les salariés n'auront pas à subir une détérioration de leur pouvoir d'achat en 1983, même si les hausses de salaires consenties depuis le début de l'année — des quatre, des cinq ou des six p. cent — ne semblent pas généreuses au premier abord.

On peut même aller plus loin : les statistiques disponibles jusqu'ici indiquent que 1983 sera la meilleure année sur le plan des salaires depuis six ans, — la première fois que le salaire réel des travailleurs ne subit pas une chute.

Le pouvoir d'achat tient le coup

Les données sur les accords salariaux pour le début de l'année, de même que les enquêtes auprès des entreprises, indiquent en effet que les hausses salariales seront modestes et qu'elles se situeront de façon générale dans le cadre des paramètres du « 6-5 ».

Cela semble également vrai pour l'an prochain. Une enquête du Conseil du patronat auprès de ses membres corporatifs, publiée la semaine dernière, montre que ces employeurs s'attendent à accorder des hausses de salaires variant entre cinq et six p. cent pour 1984 et 1985. Une enquête du Conference Board arrive à des résultats comparables et parle de hausses de 5,6 p. cent. Quant à cette année, même si les chiffres définitifs ne sont pas encore disponibles, le Conference Board prévoit une hausse du salaire hebdomadaire moyen de 5,9 p. cent.

Lorsque l'on tient compte de la hausse des prix, qui devrait être de 5,8 p. cent, on peut donc s'attendre à ce que les salaires réels augmentent minimalement, d'un dixième d'un p. cent. Ces salaires réels — ce qui reste lorsqu'on a tenu compte de l'inflation — sont en fait les vrais salaires, ceux qui permettent de mesurer le pouvoir d'achat.

Il faut en effet se méfier des chiffres pris comme tels. En 1981, par exemple, les augmentations salariales semblaient impressionnantes sur papier : des hausses moyennes de 11,9 p. cent. Mais lorsqu'on se souvient que les prix ont augmenté à l'époque de 12,4 p. cent, il en est résulté que les salariés se sont en fait appauvris d'un demi d'un p. cent.

Pour l'an prochain, et pour les mêmes raisons, une hausse de salaire de cinq p. cent ou plus assurera un certain enrichissement, puisque la hausse des prix devrait être égale ou inférieure à quatre p. cent.

L'offensive patronale

Il n'en reste pas moins que ces hausses sont faibles et qu'elles ne permettent pas de rattraper le pouvoir d'achat perdu. Depuis 1977, comme le montre le tableau ci-dessous, les salaires réels n'ont pas cessé de dégringoler, ce qui fait que les salaires actuels, toujours en termes réels, sont inférieurs de 4,1 p. cent à ce qu'ils étaient il y a six ans.

Ces hausses modestes inquiètent certains économistes. Ceux-ci estiment que le revenu disponible réel baissera cette année, même s'il y a reprise, et que cela pourrait mener à la stagnation économique. Celui-ci décrit la totalité des sommes dont dispose l'ensemble des consommateurs. Mais cette chute n'est pas vraiment due à la faiblesse des hausses salariales, mais plutôt au fait que trop de gens ne travaillent pas.

Par ailleurs, les chiffres globaux cachent d'importantes disparités. Et si plusieurs employeurs alignent les hausses salariales sur l'inflation, d'autres en profitent pour rectifier à leur avantage le niveau des salaires, profitant de la bénédiction fédérale du « 6-5 » et de la peur que la récession a engendré.

C'est ainsi que plusieurs d'entre eux tentent de négocier des gels de salaires ou même des reculs quand la situation de l'entreprise ou la productivité, qui en principe doivent déterminer les niveaux des salaires, ne le justifient pas. C'est, par exemple, le cas de Provigo qui, par ses offres salariales, semble vouloir faire payer à ses employés les frais de la guerre des prix dans l'alimentation.

Une période propice

Ceci dit, l'environnement économique actuel est bien plus propice à des hausses salariales décentes que ne l'a été la folle décennie inflationniste que nous venons de connaître.

Comme l'indique bien le tableau, les deux crises inflationnistes, celle de 1974-1975 et celle de 1980-1982, n'ont pas, malgré les apparences, été propices à l'enrichissement des travailleurs.

Après la poussée des prix de 1974, les salariés ont obtenu d'important gains, douze et quatorze p. cent par an, ce qui leur a procuré un enrichissement de 8,7 p. cent en trois ans. Mais une grosse partie de ces gains s'est envolée en fumée avec le contrôle des prix et des salaires. Dans la deuxième poussée, malgré des hausses de salaires de dix et onze p. cent, ils ont été incapables de rattraper l'inflation.

On peut en déduire que les situations de forte inflation, suivies de fortes hausses de salaires, rendent les négociations salariales pleines d'incertitude et tout à fait aléatoires. Il n'y a pas moyen de savoir si ce qui a été négocié suffira ou non. On a donc tendance à demander plus, « au cas où ».

En fait, les ententes salariales en période inflationniste engendrent un cercle vicieux : cela favorise la surenchère qui, à son tour, alimente l'inflation ; et celle-ci, dans un deuxième temps, vient à nouveau gruger le pouvoir d'achat. Et c'est un cercle vicieux dont les travailleurs ne sortent jamais gagnants.

C'est pourquoi la situation actuelle, avec ses prix stables et ses hausses salariales modestes, est un bien meilleur gage de sécurité pour les salariés. D'un côté, les gains salariaux ne sont pas faramineux ; mais, de l'autre, ce qui a été donné d'une main n'est pas repris de l'autre.

À long terme, ce « pattern » risque fort de s'avérer plus payants. Il demande quelques sacrifices dans un premier temps, mais en bout de ligne, ce sont les consommateurs et les travailleurs qui profiteront de la victoire sur l'inflation.

GAINS SALARIAUX AU CANADA

ANNÉE	SALAIRE HEBDOMADAIRE	HAUSSE DES SALAIRES (%)	HAUSSE DES PRIX (%)	ENRICHISSEMENT (%)
1972	149,22	8,4	4,8	+3,8
1973	160,45	7,5	7,5	+0,4
1974	178,08	10,0	10,9	+0,1
1975	203,34	14,1	10,8	+2,9
1976	228,03	12,1	7,5	+4,3
1977	249,95	9,6	8,0	+1,5
1978	265,35	6,1	8,9	-2,6
1979	288,32	8,6	9,1	-0,4
1980	317,39	10,1	10,1	0,0
1981	355,28	11,9	12,5	-0,5
1982	390,79	10,0	10,8	-0,8
1983	414,02	5,9	5,8	+0,1

Indices

Montréal: 413.91	(- 2.73)
Toronto: 2,435.32	(- 14.48)
New York: 1,246.75	(- 4.06)

SELON LE MINISTRE RESPONSABLE DE CANADAIR

La production de Challenger maintenue coûte que coûte

■ OTTAWA — En dépit des pertes financières qui continueront de s'accumuler chez Canadair à cause de la production de l'avion Challenger, le gouvernement fédéral entend poursuivre la fabrication de ce réacteur pour hommes d'affaires.

Le sénateur Jack Austin, celui qui agit comme ministre responsable de la Corporation du développement des investissements du Canada (CDIC) dans le cabinet fédéral, a clairement indiqué hier que le programme Challenger ne sera pas abandonné, même s'il devait continuer à être déficitaire.

MAURICE JANNARD
de notre bureau d'Ottawa

Interrogé par les journalistes, le sénateur Austin a affirmé : « Peu importe les besoins financiers additionnels, nous recommandons au Parlement et au gouvernement de confirmer notre programme de ventes du Challenger à long terme ».

Le responsable de la CDIC, la



photothèque LA PRESSE

Le sénateur Jack Austin, ministre responsable de Canadair

société de la couronne qui gère Canadair, a déclaré que l'avionerie montréalaise avait passé le creux de la vague et qu'elle pourrait produire de façon rentable 15 appareils par année. « Le Chal-

lenger est dans le marché pour y rester », a-t-il ajouté.

Canadair a subi un déficit de \$1,4 milliard en 1982 et s'achemine cette année vers des pertes financières de \$400 millions. À cause des difficultés du programme Challenger, l'entreprise gouvernementale a congédié le quart de son personnel en 1983, soit plus de 1 300 personnes.

Le sénateur Austin a admis que Canadair ne pourra jamais récupérer les fonds injectés dans le développement du Challenger. Il a affirmé que la CDIC avait envisagé d'abandonner la production de cet appareil, mais qu'il s'agissait d'une solution dispendieuse également. « Il en coûterait \$500 millions de liquider Canadair. Cela n'a pas de sens d'arrêter. »

Le ministre a expliqué que la CDIC avait jugé qu'il valait mieux pour le gouvernement et Canadair de continuer les activités du Challenger. D'après le sénateur, l'entreprise montréalaise tentera de développer de nouveaux produits.

Les difficultés de Canadair ont occupé la plus grande partie des travaux de la Chambre des Communes hier. Les conservateurs, surtout, ont bombardé le gouvernement et le premier ministre Trudeau de questions.

Le leader des conservateurs, Brian Mulroney, a proposé de créer un comité spécial qui serait formé de représentants de tous les partis fédéraux et qui étudierait les projets d'avenir de Canadair, en collaboration avec la direction et les travailleurs de l'entreprise.

M. Trudeau a rejeté cette suggestion, mais il s'est félicité de la nouvelle attitude des conservateurs. « Le parti conservateur veut maintenant, comme nous, que Canadair continue de vivre. Je suis heureux de l'entendre. »

Selon le chef libéral, les conservateurs avaient cherché surtout à détruire la crédibilité de Canadair jusqu'à présent.

À la recherche de la sécurité. Tous les chemins mènent à l'or.



Depuis l'antiquité égyptienne, l'ère aztèque et le règne des grands rois de France, l'or s'est avéré de façon constante l'un des moyens les plus sûrs d'épargner, à long terme. Vous pouvez suivre l'exemple de ceux qui vous ont précédés et transformer une partie de vos économies en or.

Comment? En achetant des krugerrands, la meilleure façon au monde de posséder de l'or.

Les krugerrands sont les pièces d'or qui se vendent le plus au monde. De fait, il y a en ce moment plus de 39 millions de krugerrands en circulation.

Mais ce qui importe le plus, ce sont les avantages incalculables

que les krugerrands offrent aux épargnants.

Au cours des ans, les krugerrands ont conservé leur pouvoir d'achat et ont représenté une forme de protection efficace contre l'inflation.

Ils peuvent être monnayés à peu près partout au monde, parce qu'ils sont immédiatement négociables.

On peut facilement les acheter et les vendre au Canada, grâce à une simple transaction.

Ils sont offerts en quatre formats pratiques. Ils sont transportables, tangibles et reconnus à travers le monde.

Les krugerrands. Vous avez trouvé le chemin de la sécurité.

Les krugerrands.

Les krugerrands sont en vente dans les grandes banques et compagnies de fiducie et chez les marchands de pièces de monnaie. Pour obtenir un dépliant gratuit et le nom d'un marchand de votre région, appelez le 1-800-361-0170, téléphoniste 204. Ou faites parvenir ce bon au centre des pièces d'or Krugerrand, case postale 240, Saint-Bruno (Québec) J3V 4P9.

Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____ Province: _____
Code postal: _____ Téléphone: _____



ÉCONOMIE ET FINANCE

La vente de bière et de vin chez Steinberg n'affecterait que faiblement les indépendants

La vente de bière et de vin chez Steinberg réduirait au maximum de 5 p. cent les profits bruts des dépanneurs et petites épiceries, et de 3 p. cent ceux des épiceries indépendants.

JEAN POULAIN

C'est ce qui ressort d'une enquête réalisée à la suite de l'octroi de permis de vente de bière et de vins à sept supermarchés Dominion de Verdun achetés par Provigo puis rétrocédés à des magasins affiliés du groupe.

En mai dernier, un rapport de la firme Cegir soutenait qu'une telle mesure entraînerait la fermeture du quart des dépanneurs et petites épiceries du Québec : si on les évalue à environ 8 000 au Québec, cela signifierait que 2 000

seraient condamnés à cesser leurs opérations.

Steinberg a confié à la firme montréalaise de consultants Secor une étude qui a donné lieu à un premier sondage auprès de 501 ménages acheteurs de bière ou de vin de Verdun, pour connaître leurs caractéristiques et leurs comportements, face à l'octroi de permis aux magasins Steinberg.

Il ressort de cette enquête que 75 p. cent des clients de Steinberg continueraient d'acheter leur bière et leur vin chez leur dépanneur, comme ils le font chez les ex-Dominion de Verdun.

Pourquoi ? Parce que, selon l'enquête, le dépanneur, ou son équivalent de petit épicer local, est un magasin « de convenance » par sa proximité (on y va à pied), ses heures d'ouverture et son service personnalisé.

L'étude de Secor fait apparaître

deux types de déplacement des ventes, advenant l'octroi de permis de vente de bière et vin à Steinberg. D'une part, certains clients réguliers de Steinberg y achèteraient leur bière et leur vin. (Comme indiqué plus haut, l'enquête montre que le quart agirait ainsi, 75 p. cent conservant leur dépanneur habituel).

D'autre part, certains ménages laisseraient leurs épiceries actuelles pour faire dorénavant leur commande d'aliments chez Steinberg si ces magasins possédaient un permis de vente de bière et de vin. Ce déplacement entraînerait ainsi pour les dépanneurs et petits épiceries à la fois un impact sur leurs ventes de bière et vins et sur celles d'aliments.

L'étude Secor évalue cet impact différemment selon qu'il s'agisse des petits dépanneurs et

épiceries (moins de 4 000 pieds carrés de surface) ou d'unités de taille moyenne (4 000 à 8 000 pieds carrés).

Dans le premier cas, la perte de vente en bière et vin serait de 7,1 p. cent de leur chiffre d'affaires, auquel s'ajouterait 0,5 p. cent pour les autres produits (souvent des cigarettes, du lait et autres nécessités), soit au total une perte d'affaires de 7,6 p. cent.

Pour la catégorie plus élevée, l'impact s'inverserait du fait que la part des ventes de bière et vin sur le chiffre d'affaires total y est moindre : la perte en bière et vin se traduirait par une baisse de 0,7 p. cent de leur chiffre d'affaires auquel s'ajouterait une baisse de 7,9 p. cent pour les commandes d'aliments, soit un total de 8,6 p. cent.

Ce sont ces réductions des ventes qui se traduiraient selon Se-

cor par une baisse de bénéfice brut de 5 p. cent dans le premier cas, de 3 p. cent, dans le deuxième.

Selon Yvan Dallaire, président de Secor, l'étude dévoilée par Cegir en mai dernier postulait que les deux-tiers des clients de Steinberg y feraient leurs achats de bière et de vin, puisque les supermarchés au Québec (chaînes ou sous une bannière) détiennent les deux-tiers du marché d'alimentation du Québec.

La conclusion générale de Steinberg est que sa demande est conforme à l'intérêt public et ne fera qu'augmenter la concurrence entre les « Grands » de l'alimentation, au profit des consommateurs. Le président de Secor témoigne ce matin devant la Régie des permis d'alcool du Québec, au Palais de justice de Montréal.

Baisse du taux d'escompte ?

TORONTO — Le taux d'escompte de la Banque du Canada, présentement de 9,48 p. cent, devrait redescendre quelque peu cette semaine alors que la banque centrale s'efforce de maintenir la main haute sur les taux d'intérêt canadiens en attendant que les taux américains cessent leurs rapides fluctuations.

Tel est l'avis qu'exprimait hier l'économiste Alex Thomson, de la Banque royale, en soulignant que la semaine « en est une de stabilité ». Les taux américains ont baissé légèrement et le dollar canadien se maintient toujours aux alentours de 81,20 cents par rapport à la devise américaine.

Même si les taux américains sont nettement inférieurs à ce qu'ils étaient il y a un an, les marchés américains continuent d'être ambigus.

Accord canado-américain sur l'acier

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis sont sur le point de conclure des accords avec le Japon, le Canada et la Pologne prévoyant un contingentement des livraisons par ces pays d'aciers spéciaux au marché américain, apprend-on de source autorisée.

Deux premiers accords de ce genre, rappelle-t-on, ont été conclus par les États-Unis avec la Suède et l'Autriche.

La négociation de ces accords fait suite à la décision prise cet été par le président Reagan de limiter les importations d'aciers spéciaux aux États-Unis, afin de protéger les fabricants américains contre des concurrents bénéficiant à divers titres de subventions.

D'autres accords du même type sont en discussion avec l'Espagne et l'Argentine, précise-t-on de bonne source.

Jusqu'à ce jour, par contre, la CEE ainsi que le Brésil et la Corée du Sud, se sont refusés à négocier un contingentement de leurs livraisons d'aciers spéciaux aux États-Unis, estimant que la décision américaine de les limiter n'était pas fondée en droit international.

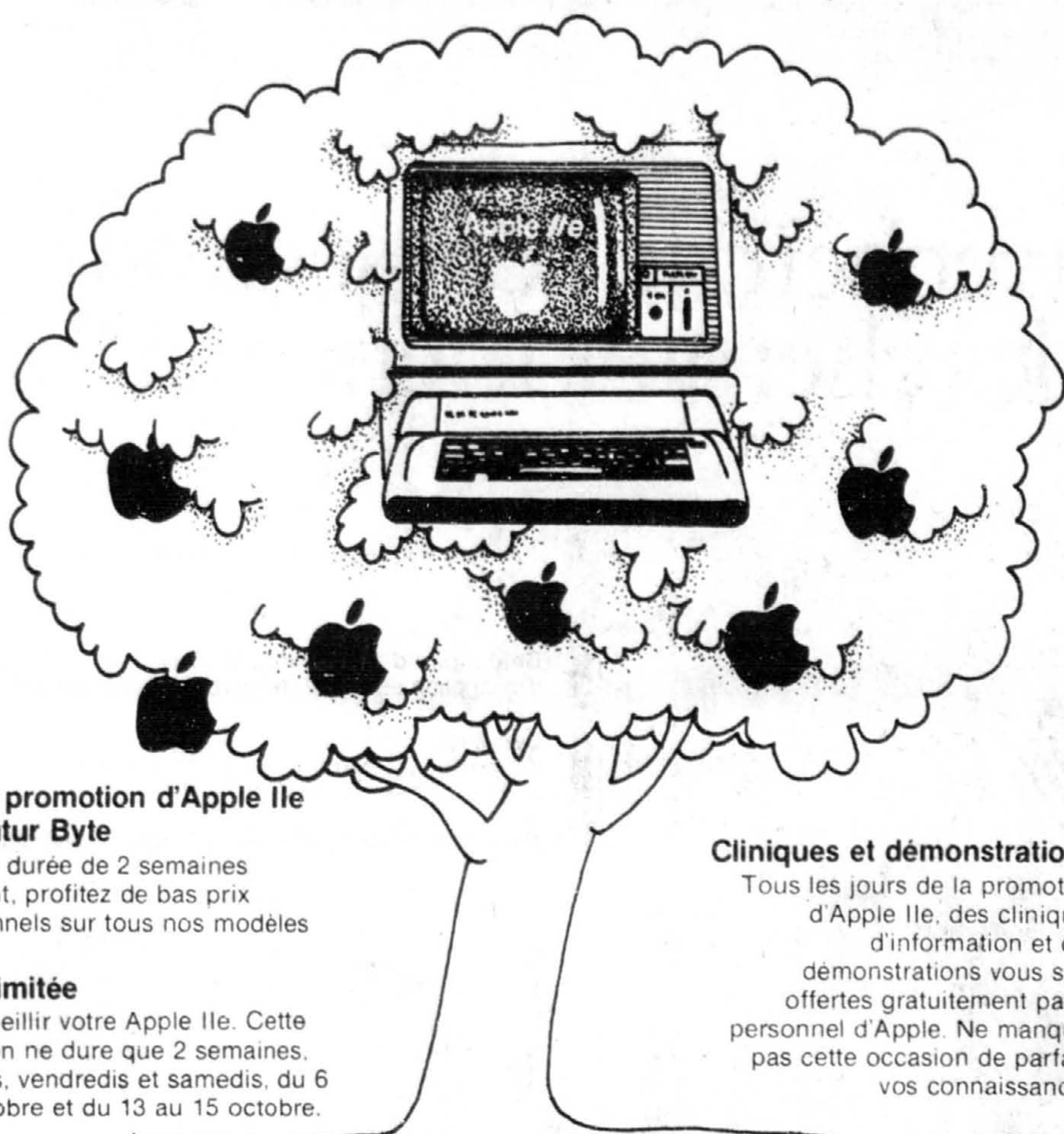
La CEE, rappelle-t-on, a porté l'affaire devant le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) estimant que la décision américaine lui porte préjudice et nécessite une compensation.

FUTUR BYTE

Centres de conseils en ordinateurs

C'est le temps des pommes

chez Futur Byte centre-ville Place Phillips



Grande promotion d'Apple IIe chez Futur Byte

Pour une durée de 2 semaines seulement, profitez de bas prix exceptionnels sur tous nos modèles Apple.

Durée limitée

Venez cueillir votre Apple IIe. Cette promotion ne dure que 2 semaines, les jeudis, vendredis et samedis, du 6 au 8 octobre et du 13 au 15 octobre.

Cliniques et démonstrations

Tous les jours de la promotion d'Apple IIe, des cliniques d'information et des démonstrations vous sont offertes gratuitement par le personnel d'Apple. Ne manquez pas cette occasion de parfaire vos connaissances.

La cueillette d'Apple IIe

Futur Byte, 1189 Place Phillips, Montréal, Centre-ville

O-01

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B. : Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

Ingénieurs

Une carrière enrichissante s'offre à vous comme officier dans la marine canadienne.

Il existe des postes vacants pour des ingénieurs récemment diplômés en électrotechnique, en électronique, en mécanique ou en physique.

À titre d'ingénieur maritime, vous recevrez une formation spéciale en systèmes de marine, en systèmes de combat ou en architecture et construction navales. Par la suite, vous pourriez, à titre d'exemple, participer au programme de la nouvelle frégate canadienne. La carrière d'ingénieur maritime confère de bonnes responsabilités tout en offrant de nombreux avantages sociaux et des salaires intéressants.

Pour plus d'informations, appelez-nous à frais virés au (514) 283-2521, (418) 694-3636 ou communiquez avec le Centre de recrutement le plus près — vous nous trouverez dans les Pages Jaunes sous la rubrique Recrutement.



LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

Canada

Imbattable... la vie dans les Forces

CENTRE HOSPITALIER ST-GEORGES INC.

Le Centre hospitalier St-Georges recherche les services de:

COORDONNATEURS(trices) à temps partiel (jour-soir-nuit)

FONCTION:

Coordonner et contrôler les activités de l'établissement dans le but d'assurer aux bénéficiaires les services adéquats.

EXIGENCE:

Membre en règle de l'O.I.I.Q.

EXPERIENCE:

Au moins 5 années comme infirmière, dont 1 année au poste d'infirmière-chef.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 1er novembre 1983 au:

Service des Soins infirmiers
CENTRE HOSPITALIER ST-GEORGES INC.
1205, rue Labelle
Montréal, Québec H2L 4C1

REPRÉSENTANT ASSURANCES - COLLECTIVES

Compagnie d'assurance-vie en pleine expansion offre la possibilité d'une carrière dans le secteur assurance-collectives.

Le candidat doit être bilingue, posséder un diplôme universitaire et une connaissance de la vente et de l'administration.

Salaires et avantages sociaux selon les qualifications et l'expérience du candidat.

Faire parvenir votre «curriculum vitae» à:

La Presse Réf. 12770
C.P. 6041, Succ. «A»
Montréal H3C 3E3

Me JEAN-GUY HÉTU

97, rue Saint-Louis, Saint-Eustache
3849, rue Sherbrooke est, Montréal
cessionnaire du greffe et des dossiers de
Me Marx Henri-Gagnon, notaire

Heures d'affaires Saint-Eustache
Du lundi au vendredi de 9h a.m. à 17h

Tél.: 473-5661

Heures d'affaires Montréal
Mardi de 19h à 21h

et sur rendez-vous
Tél.: 524-5576

Achetez vos obligations d'épargne du Canada chez nous.



DSA Dominion Securities Ames

VENTE D'INVENTAIRE

3M CANADA OFFRE POUR UN TEMPS LIMITÉ SEULEMENT

DES DACTYLOS ÉLECTRONIQUES MODÈLE 200

Roue d'impression (marguerite), correction automatique 1 ligne en mémoire, centrage automatique, ligne verticale automatique, etc.



Prix sugg. \$1 595

VENTE

\$750

Aussi en solde nos modèles 400 et 450 à plus de 50% de réduction.

Téléphoner immédiatement à

3M

Canada Inc.

631-7600

Demandez Jocelyne

Cette offre se termine le 31 octobre 1983.

LES OFFRES D'AFFAIRES

705 HYPOTHÈQUES

ABAISSEMENT: 1ère-deuxième hypothèque. Jour, soir, 729-4332.

ARGENT demandé pour 1ère ou 2e hypothèques. Taux intéressants. 252-2611.

DEMANDE 2e hypothèque, propriété résidentielle à Montréal, bonne valeur, 382-1423.

DISPONIBLE en 7 jours, 1ère et 2e hypothèques. Caisse Pop. St-René Gouli, 321-2610.

NOUVEAU SERVICE 1ère ou 2e résidence ou commerciale, Montréal ou banlieue; réponse rapide: J.A. Boivin, courtier, 524-4688.

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

ACHÈTE et vend fonds de commerce, surplus de manufactures, balance de marchandises, neufs seulement. 669-6750.

A1 SERVICES TELEX

TELEXPLUS L.T.E. 394-1220

BAILLIEUR de fonds ou associé pour expansion de compagnie se consacrant à la réparation de téléphones et équipement téléphonique. 237-0746.

BELLE OCCASION de devenir propriétaire de votre entreprise, pour un investissement de \$25.000 à \$30.000. Vous bénéficiez d'un produit et d'une technologie nouvelle. Territoire protégé. Pourrait intéresser sériographe et fabricant de chandail. Inf. 1-743-1261.

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

"DISTRIBUTEURS" demandés pour un produit vraiment sensationnel. Potentiel illimité. Investissement \$1.800, garantie par inventaire. Pour rendez-vous, Chloé L. 489-2191.

ENTREPRISE dynamique recherche personne anxieuse. 620-3468.

FRANCHISES DISPONIBLES

Pour vous mesdames, Nicole Veillette chef-maquilleuse depuis 18 ans (films et TV) met son expérience à votre service.

BOULANGERIE de macquillagie disponible pour vous

- Choix de locations

- Plan de financement

- Nouveau concept

Pour informations: G. Laroque Sonia Inc., 514-282-1338

JOUETS

Compagnie établie palier multiple spécialisée dans les jouets éducatifs (catalogue) recherche agent-vendeur, très haute commission. Profitez du "boom" de Noël, 514-521-0502.

NE CHERCHEZ PLUS

Appelée moi de suite. Opportunité extraordinaire au sein d'une équipe des plus enthousiastes. Desirons vous rencontrer. Robert à 277-4677.

OPPORTUNITÉ D'AFFAIRES

LEADER recherche, carrière extraordinaire au sein d'une équipe des plus enthousiastes. Desirons vous rencontrer. Robert à 277-4677.

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

PROPRIÉTAIRE de dépanneur et de variétés etc. Nous avons un produit exclusif qui peut vous rapporter entre \$8.000 et \$12.000 de plus par année. Retour d'investissement à très court terme. Pour plus d'informations: 255-7638.

SI VOUS SOUHAITEZ développer une idée ou faire fructifier votre commerce.

PRENEZ LE CHEMIN DE REUSSITE

FRANCHISES

- Création de votre mise en marché.

- Vente, promotion et financement de vos futures franchises.

- Choix de locations.

Pour info: Directeur du Marketing Sonia Inc., 514-282-1338

ASSOCIÉS DEMANDES

ASSOCIÉ demandé avec capital pour terrain d'autos, très bien situé 2. Laval, 481-1744 ou 622-2158 (soir).

ASSOCIÉ(E) DEMANDÉ(E) POUR MAISON D'EDITION

Doit posséder un sens aigu des affaires et un grand intérêt pour le livre. Dynamisme, professionnalisme et savoir faire indispensables. Capital initial comptant 200.000 balance à discuter. Références demandées. Appelez: M. F. L. 735-0935.

DEMANDONS 5 associés pour espaces de bureaux. 288-9911.

714 FRANCHISES

JODAL

En pleine EXPANSION, vous offre l'opportunité de vous joindre à son équipe. FRANCHISE disponible immédiatement.

Plus de 10 boutiques en opération. Pour info: Nicole Veillette (514) 482-9677.

715 SERVICES FINANCIERS

AVANT D'ACHETER ou de créer votre commerce, pour la sécurité de votre portefeuille, consultez le bureau spécialisé ayant 25 ans d'expérience. M. White, 931-0827.

FINANCEMENT disponible pour vente directe: 747-0706 ou 338-6537.

FONDS pour commerce, industrie, affaires, appartements, etc. Dem. Cal M. 342-1356.

Les gens d'affaires

avisent font confiance à la rubrique des

OFFRES D'AFFAIRES

de LA PRESSE

pour obtenir les

MEILLEURS RÉSULTATS

285-7111

ANNONCES ENCADRÉES

285-7000

ÉCONOMIE ET FINANCE

Les ex-employés de Maislin recevront 50% de leur dû

Insolvable, dépouillée de ses cautions et de ses permis par ses banquiers, Maislin Transport a été officiellement mise en faillite hier par ses créanciers, mais ses ex-employés recevront tout de même 50 p. cent des sommes qui leur sont dues.

GILLES GAUTHIER

En vertu d'une entente conclue dans la nuit de mardi à mercredi, \$2,4 millions des quelque \$8,7 millions versés par le géant américain Consolidated Freightways pour l'achat des permis canadiens de Maislin serviront à indemniser les quelque 1 160 employés, auxquels on devait au total \$4,5 millions.

«Je suis satisfait de cette entente, car jamais auparavant les employés n'avaient réussi à récupérer 50 p. cent au moment d'une faillite», a déclaré Jean-Guy Lévesque, agent d'affaires du local 106 des Teamsters. Selon lui, Consolidated Freightways serait prête à investir \$40 millions pour s'implanter au pays sur les ruines de Maislin.

Réunis pour la deuxième fois hier, les créanciers, dont les employés, ont accepté à l'unanimité la recommandation du syndic John Swindler, de la

maison Richter et associés, de déclarer Maislin faillite. Swindler écrit dans son rapport qu'il est difficile, à ce stade-ci, de déterminer s'il y aura d'autres fonds à consacrer aux créanciers, à l'exception des fonds destinés aux employés. Deux millions de dollars sont dus aux créanciers ordinaires.

Contrat de travail

Par ailleurs, selon l'avocat des 325 employés syndiqués de Maislin au Québec, Robert Castiglio, des négociations débuteront d'ici une dizaine de jours en vue de la signature d'un nouveau contrat de travail avec Consolidated Freightways, qui a accepté selon lui que l'ancien syndicat de Maislin devienne l'agent négociateur de ses nouveaux employés canadiens. Les Teamsters exigeront que les ex-employés du transporteur en banque soient embauchés selon la règle de l'ancienneté, et que les conditions de travail correspondent à celles qui prévalent à l'heure actuelle dans cette industrie.

L'accord sur l'indemnisation a été conclu sous réserve que la vente des permis soit approuvée par l'agence fédérale de tamisage des investissements étrangers (FIRA) et les règles du transport du Québec et de l'Ontario. Elle devra également être acceptée par au moins 80 p. cent des employés détenant au moins 80 p. cent

des preuves de réclamation que Consolidated s'est engagée à racheter. L'accord prévoit le paiement des salaires, des vacances et des payes de séparation (deux semaines plus deux jours par année de service), jusqu'à concurrence de 50 p. cent des sommes dues. En acceptant cette offre, les employés renoncent, a dit M. Swindler, à l'autre moitié des montants que Maislin leur devait. L'accord a été négocié par le transporteur américain, le National Trust — agissant au nom du principal créancier garanti, la Banque de commerce —, Clarkson Gordon et les syndicats.

Par ailleurs, environ \$10,5 millions des comptes-clients des compagnies du groupe Maislin ont été recouvrés depuis le 11 juillet. Aucun des biens immobiliers de Maislin, qui valent plus de \$7 millions, n'ont encore été vendus. Les responsables n'étaient pas en mesure de dire si une partie des sommes (plus de \$40 millions US) dues à Maislin par ses filiales américaines, également en faillite, pourront être récupérées.

Le président de Maislin, Richard Skillinger, a déclaré hier qu'il veut aider la compagnie, la banque, les employés et les créanciers à se tirer le mieux possible de cette affaire. «Après, je serai probablement à la recherche d'un emploi, comme tout le monde.»

NOMINATION



Robert E. Charbonneau

«Les associés et membres de Doherty MacKenzie, avocats, ont le plaisir d'annoncer que Me Robert E. Charbonneau s'est joint à leur étude.»

une tradition, à Noël

Dites-nous où vous ferez votre "party" de Noël et nous vous dirons quelle compagnie vous êtes. Car vous devez toujours exiger d'un hôtel le même professionnalisme que vous exigez vous-même de vos employés. Celui du Reine Elizabeth, avec ses chefs de réputation, vous satisfera au-delà de vos espérances. Et le Reine Elizabeth peut recevoir jusqu'à 2 000 convives à la fois. Pour que votre "party" de Noël reflète bien votre bon goût, appelez vite à ce numéro:

861-3511
Service des banquets

Un hôtel du CN administré par Hilton Canada

BANQUE NATIONALE DU CANADA

DIVIDENDES

Afin de compléter l'avis de dividendes en date du 1^{er} septembre 1983, avis est, par les présentes, donné que les dividendes suivants sur les actions du capital social versé de la Banque seront payés pour le trimestre se terminant le 31 octobre 1983, à compter du 1^{er} novembre 1983, aux actionnaires inscrits dans les registres de la Banque à la fermeture des bureaux le 18 octobre 1983:

1. un dividende de \$18,9041 l'action sur les actions privilégiées de premier rang, série 1;
2. un dividende de \$0,0473 l'action sur les actions privilégiées de premier rang, série 2;
3. un dividende de \$0,9452 l'action sur les actions privilégiées de premier rang, série 4.

Par ordre du conseil d'administration
La vice-présidente et secrétaire,
FRANÇOISE GUENETTE
Montréal, le 3 octobre 1983

11 1/2%

3 ANS
Intérêt payable annuellement.
Les taux peuvent changer sans préavis.
Membre de la SADC

TRUST MORGAN

CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI

Dépôt d'un à cinq ans... Un placement sûr à un taux d'intérêt fixe pendant toute la durée du dépôt et donc entièrement à l'abri des fluctuations du marché.

Un placement à rendement élevé, garanti par le Trust Morgan. Notre tradition de savoir-faire vous garantit également des services professionnels personnalisés.

L'investissement judicieux.



LE GROUPE MORGAN
TRUST MORGAN

MONTRÉAL (514) 878-3861

TORONTO • LONDON • CALGARY • VANCOUVER

À Toronto?



Je reste au Prince, bien sûr!

Hébergement de grand luxe, repas dignes d'un gourmet et ambiance chaleureuse et amicale. Emplacement pratique près du Don Valley Parkway et de l'autoroute 401.

The Prince Hotel
Toronto

900 York Mills Road, Don Mills, Ont. M3B 3H2

Pour réserver appelez (416) 444-2511 ou signalez 1-800-268-7675 (sans frais)

Hébergement, repas et services offerts de 10h à 18h

NOMINATIONS



M. Pierre-Maurice Vachon



M. Jean-Yves Babin

Le ministre de l'Environnement du Québec, monsieur Adrien Ouellette, a le plaisir d'annoncer les nominations récentes à la Société québécoise d'assainissement des eaux (S.Q.A.E.), telles qu'entérinées par le Conseil des ministres.

M. Pierre-Maurice Vachon, maire de Sainte-Marie-de-Beauce, déjà membre du Conseil d'administration de la Société, en devient le président.

M. Jean-Yves Babin occupe le poste de président-directeur général de la S.Q.A.E. après avoir été sous-ministre adjoint aux opérations régionales et à l'administration du ministère de l'Environnement.

Les autres nouveaux membres du Conseil de la Société sont: M. Raymond Demers, ingénieur conseil de Sherbrooke; M. Michel Legère, avocat, maire de Hull et membre du comité exécutif de l'Union des municipalités du Québec; et M. Robert-L. Vachon, économiste et homme d'affaires de la région de Montréal.

La Société québécoise d'assainissement des eaux a pour mandat de réaliser les ouvrages d'assainissement des eaux dont les municipalités lui confient la maîtrise d'œuvre. De plus, elle assure le financement de ces travaux et en contrôle les coûts et la qualité.



Société
québécoise
d'assainissement
des eaux

Centre de perfectionnement



Un outil de gestion relié à la productivité

Relations humaines et leadership

7, 8 et 9 novembre 1983

Comment susciter une meilleure performance de son personnel? Votre relation supérieur-subordonné favorise-t-elle la productivité? Quels sont les facteurs de motivation et de satisfaction de votre personnel?

Professeur:



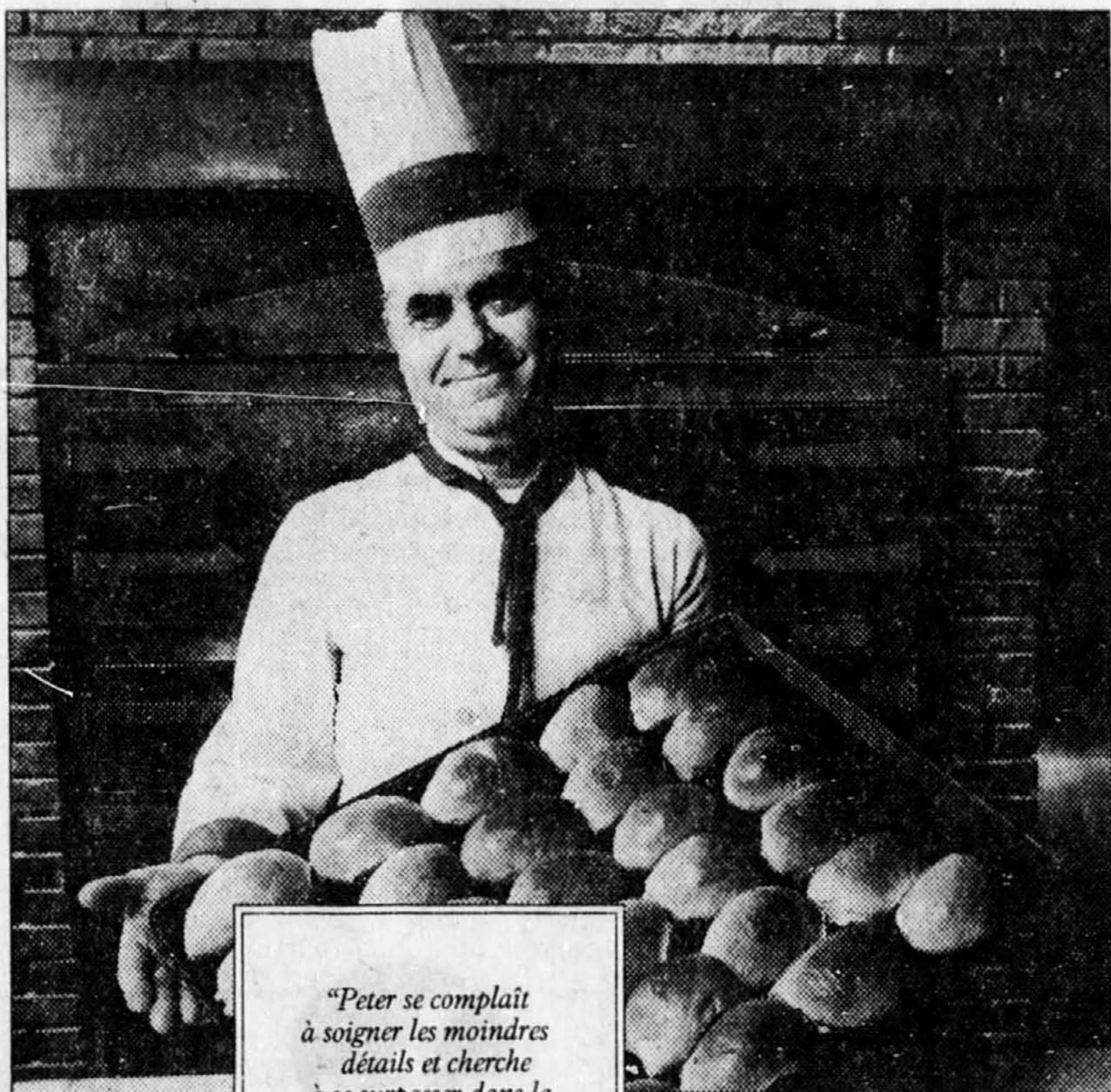
M. Jean-Pierre Hogue
Ph.D. Industrial Psychology
(Western Reserve, Cleveland)

Professeur agrégé à l'École des H.E.C., M. Hogue est membre de différents conseils d'administration. Il agit comme conseiller à l'entreprise dans le domaine des relations humaines.

Critères d'admission: • être cadre d'entreprise et diriger du personnel.
• aucun préalable académique.

Date limite d'inscription: le 31 octobre 1983. Le nombre d'inscription est limité; réservez dès maintenant.

Demande d'admission: communiquez avec le Centre de perfectionnement de l'École des Hautes Études Commerciales, au (514) 343-4495.



"Peter se complait à soigner les moindres détails et cherche à se surpasser dans la préparation de chaque plat."

Peter Tsagarelis, cuisinier en second au renommé Château Champlain de Montréal, n'accepte que les normes les plus élevées. Et son cas n'est pas unique. Vous retrouverez la même fierté et le même service impeccable dans chacun des Hôtels CP à l'échelle du pays.

Depuis l'élégant Château Frontenac jusqu'au moderne Château Halifax, nous sommes totalement voués à vous donner le meilleur de nous-mêmes et le plus possible pour votre

argent. Nous sommes très heureux de pouvoir vous offrir cette hospitalité rare et chaleureuse qui ne se trouve que chez de véritables amis.

Vous apprécierez votre séjour aux Hôtels CP de Banff, Calgary, Edmonton, Halifax, Lake Louise, Mirabel, Montebello, Montréal, Peterborough, Québec, St. Andrews, Thunder Bay, Toronto, Trois-Rivières, Victoria, Francfort, Hambourg, Jérusalem, Tibériade, Philadelphie et Curaçao.

Consultez votre agent de voyages ou composez sans frais 1-800-268-9411; 361-1400 à Toronto; 1-800-268-9420 au Québec et en Ontario.

Des amis...bien placés.

CP Hôtels

CP et EX sont les marques déposées de Canadian Pacific Limited

LE CHÂTEAU CHAMPLAIN

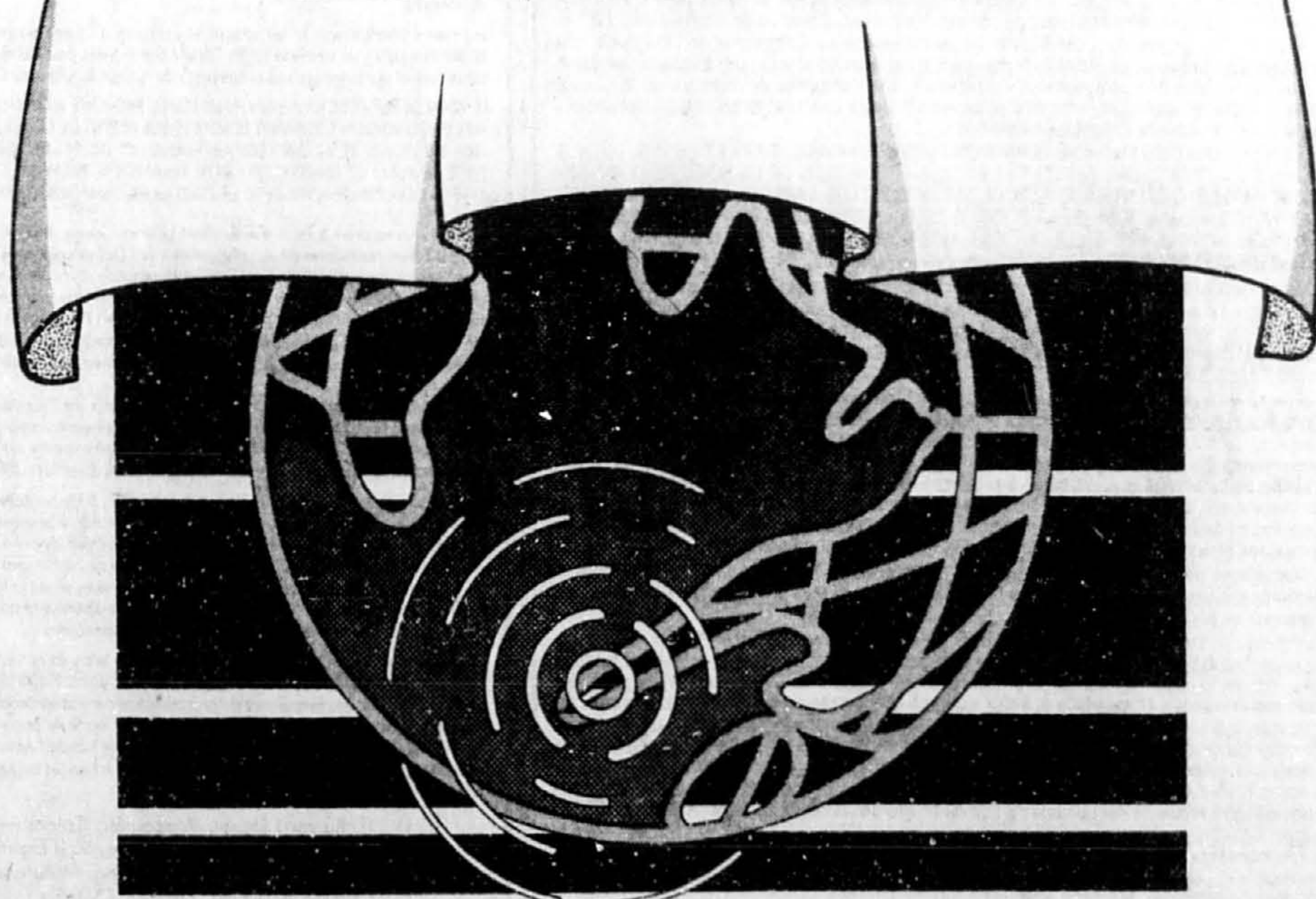
LE CHÂTEAU FRONTENAC

CHATEAU HALIFAX



EN PREMIÈRE À MONTREAL

Le premier salon international de l'informatique, de la bureautique, de l'électronique et des communications.



19 . 20 . 21 octobre 1983

PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

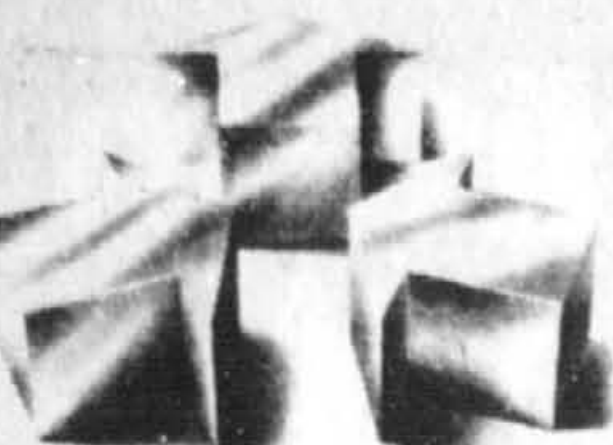
de 11 heures à 20 heures le mercredi et jeudi, de 11 heures à 18 heures le vendredi

SIBEC

300 exposants — 52 conférences

Réservé aux gens d'affaires et au personnel administratif seulement
inscription: \$600
Les personnes âgées de moins de 17 ans ne seront pas admises

Pour renseignements: (514) 875-7844
(514) 270-5481



Congrès annuel

CENTRE DES DIRIGEANTS D'ENTREPRISE

Le vendredi, 28 octobre 1983
Hôtel Méridien

PRODUCTIVITÉ - COMPÉTITIVITÉ - PROFITABILITÉ

Opportunité pour nos entreprises face à la concurrence internationale.

Avec l'ouverture prochaine des marchés internationaux, nos entreprises québécoises seront mises à dure épreuve. Pour demeurer compétitive, l'entreprise devra mettre l'accent sur la productivité de ses ressources et la qualité de ses produits.

Ce sont des moyens pratiques qu'entend exposer le Centre des Dirigeants d'Entreprise lors de son 40e congrès annuel.

Le thème du congrès sera développé de la façon suivante:

- l'impact du contexte international sur l'entreprise québécoise
- la mise en oeuvre d'un programme de productivité à partir du diagnostic de l'entreprise
- et quatre expériences vécues en entreprise:
 - Qualité de Vie au travail — Domtar
 - Cercles de Qualité — Citibanque
 - Assurance Qualité — Bombardier
 - Automatisation — Northern Telecom

Le Conférencier d'honneur sera M. Bernard Lamarre, Président-directeur-général de Lavalin Inc., qui traitera:

« Les entreprises canadiennes face à la concurrence internationale »

Participez en vous inscrivant:

Centre des Dirigeants d'Entreprise,
822 est, rue Sherbrooke, bureau 500,
Montréal H2L 1K4

ou par téléphone en appelant à Montréal 195\$ par personne,
au numéro (514) 526-2874 si non-membre du CDE

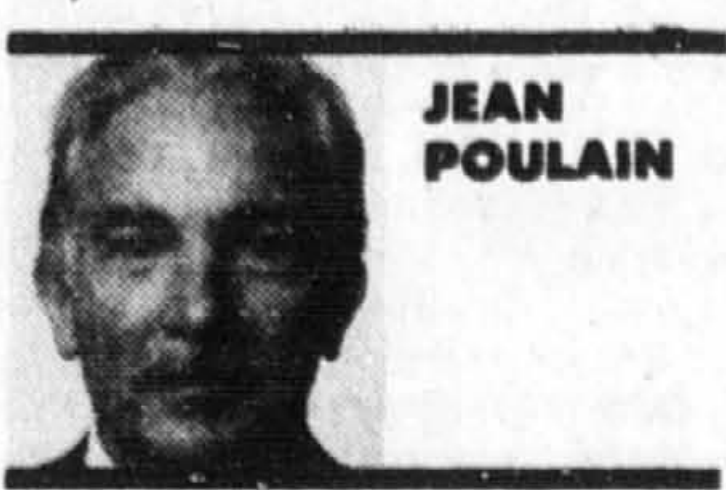
Des rabais sont consentis pour des groupes d'une même entreprise (5 et plus).

Les frais d'inscription incluent la documentation et le repas.

L'ÉCONOMIE QUI S'ÉCRIT

Une nouvelle mutation du capitalisme

À la fin des années 60, les structures de production du capitalisme avaient atteint la limite pratique de leur productivité, comme le prouve la baisse de rentabilité des investissements (rentabilité du capital).



JEAN POULAIN

Cette limite de progression de la productivité traduit le fait que de nouvelles technologies sont nécessaires, dont la mise en place nécessitera un degré plus élevé de concentration du capital (fusions de firmes).

Ceci n'est pas nouveau: lorsque la machine à vapeur a été le nouveau moyen de produire et de transporter (chemins de fer), toute la structure de production a été modifiée pour permettre un nouveau pas en avant de la productivité: pendant quarante à cinquante ans, le capital a à nouveau cherché à améliorer le nouveau système industriel, sous toutes ses formes: Taylorisme, travail à la chaîne, etc.

Cette production a fini par atteindre un nouveau palier pratique de productivité pour le capital engagé: ce fut la crise de 1930.

Après cette première révolution industrielle lancée par les Britanniques, les Américains introduisirent une nouvelle marchandise locomotive: le pé-

trole et l'automobile, toujours après une crise, et toujours grâce à des capitaux plus importants, c'est-à-dire avec plus de concentration: malgré la crise, automobile et secteur électrique seront en plein boom dans les années 30 (comme l'électronique l'est en 1970-80).

Nous arrivons maintenant à la fin des années 60 où, très clairement, la deuxième révolution industrielle a atteint son maximum de productivité.

Le problème nouveau est que la concentration du capital est telle qu'il a besoin de l'ensemble de la planète comme marché de consommation pour justifier ses investissements: c'est l'ère des multinationales (MN), elles-mêmes déjà à l'étroit, comme l'ont montré des firmes comme Chrysler, Massey-Ferguson et d'autres.

C'est le mérite de l'auteur français Pierre Grou d'avoir posé la question de la façon suivante: «Pourquoi l'essor des firmes multinationales, le début de la crise économique des années 70-80, la troisième révolution industrielle et la vague de fusions d'entreprises se produisent-ils en même temps?»

Parce qu'il s'agit de plusieurs facettes d'un même phénomène, répond Pierre Grou.

En effet, quand la crise indicatrice de la fin d'une époque industrielle se dessine, c'est-à-dire quand le capital ne rapporte plus (faillites, baisses de bénéfices, etc.), il faut — et il faudra — construire un nouvel ensemble cohérent de structures de production qui assurera l'essentiel du cadre industriel pour la période la séparant de la

prochaine révolution industrielle.

L'on se rend compte actuellement que la nouvelle marchandise locomotive commune à toute la production future est l'électronique: sur les machines-outils, dans les voitures, dans les bureaux, etc.

Il s'agit donc d'investissements généralisés du même type que ceux qui ont soudainement fait remplacer toutes les machines à vapeur de l'industrie par des moteurs électriques.

Mais, à chaque palier, la concentration s'accroît, les capitaux en jeu exigent pour leur rentabilité des marchés de plus en plus vastes: c'est ainsi que l'on se rend compte de nos jours qu'il existe beaucoup trop de constructeurs d'automobiles majeurs, tous ayant depuis longtemps débordé leur marché national pour se faire concurrence à l'échelle mondiale.

Ces énormes investissements, raisonne l'auteur, doivent se traduire par un accroissement de l'épargne et, par la suite, une diminution de consommation... On est donc arrivé à la crise.

En période d'entre-deux révolutions, les affaires vont bien comme le veut la logique de production capitaliste, de sorte que l'autofinancement des entreprises leur permet de progresser.

Fusions

Ce n'est pas le cas en période de crise, qui oblige les firmes à agrandir leur marché, devenu trop étroit, par une autre formule ne nécessitant pas de capital: les fusions.

C'est ce phénomène propre

aux crises de ce type qui explique la concentration extrême que connaît depuis 15 ans le monde industriel.

Pour le mesurer concrètement, Pierre Grou a eu l'excellente idée, comme base de travail, de prendre les 500 premières entreprises du monde relevées dans le magazine américain *Fortune* en 1965 pour voir ensuite ce qu'elles étaient devenues dans l'édition de 1978-80: sur 487, il n'en restait plus, par suite de fusions, que 275 en 1980.

Les 500 premières firmes répertoriées pour 1978-80 sont, dans leur quasi-totalité, des multinationales.

Celles de nationalité américaine sont passées de 287 en 1965 à 237 en 1978-80; les britanniques passent de 57 à 45, alors que le Japon passe du troisième rang au second avec 58 au lieu de 34. Le Canada, quant à lui, est au sixième rang (passant de 13 à 16).

Pour l'auteur, le contrôle des MN privées appartient à un petit groupe d'individus qui impose ses choix à cette intelligence organisée qu'est la technocratie: bref, une réorganisation administrative des classes possédantes en une couche plus ou moins unifiée avec renouvellement par cooptation.

LA STRUCTURE FINANCIÈRE DU CAPITALISME MULTINATIONAL
par Pierre Grou
publié par les Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, à Paris.



CORPORATION D'AMÉNAGEMENT DAON

3rd Floor, 999 West Hastings Street
Vancouver, Colombie-Britannique

Dans l'affaire portant sur le Projet d'arrangement (le «Projet d'arrangement») formé en vertu des dispositions de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (Canada) et de l'article 276 du *Company Act* (Colombie-Britannique), entre Corporation d'Aménagement Daon et les détenteurs de Débiteurs émises et en circulation en vertu d'un acte de fiducie intervenu entre Corporation d'Aménagement Daon et Compagnie Trust Royal, les détenteurs de Débiteurs à fonds d'amortissement, séries C, E, F, G et H et de la Débiteure à taux fluctuant, série I et de la Débiteure à taux fluctuant, série K émises et en circulation en vertu d'un acte de fiducie intervenu entre Corporation d'Aménagement Daon et Compagnie du Trust National Ltée, les détenteurs de Débiteurs de rang inférieur convertibles émises et en circulation en vertu d'un acte de fiducie intervenu entre Corporation d'Aménagement Daon et Compagnie Crown Trust, les détenteurs d'Actions privilégiées rachetables, 84% cumulatif, série A de premier rang, les détenteurs d'Actions privilégiées rachetables, 91% cumulatif, série B de premier rang, les détenteurs d'Actions de catégorie A, 75% et les détenteurs d'Actions ordinaires de Corporation d'Aménagement Daon.

AVIS D'ASSEMBLÉES AJOURNÉES DES DÉTENTEURS DES DÉBENTURES DE RANG INFÉRIEUR CONVERTIBLES 10% DE CORPORATION D'AMÉNAGEMENT DAON

AVIS est donné par les présentes que les assemblées (collectivement désignées l'«Assemblée») des détenteurs (les «détenteurs de Débiteurs de rang inférieur convertibles») des Débiteurs de rang inférieur convertibles 10% (les «Débiteurs de rang inférieur convertibles») de CORPORATION D'AMÉNAGEMENT DAON (la «Société») émises en vertu d'un acte de fiducie (l'«Acte de fiducie») daté du 24 février 1981 et intervenu entre la Société et Compagnie Crown Trust à titre de fiduciaire, à l'égard duquel COMPAGNIE DU TRUST CENTRAL (le «Fiduciaire») a remplacé Compagnie Crown Trust en tant que fiduciaire, convoquées pour le 11 octobre 1983, ont été ajournées faute de quorum, suivant les dispositions d'une Ordonnance de la Cour suprême de Colombie-Britannique (l'«Ordonnance provisoire») émise le 21 septembre 1983 en vertu des dispositions de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (Canada) et du *Company Act* (Colombie-Britannique) et suivant les stipulations de l'Acte de fiducie, et seront tenues le mercredi 2 novembre 1983 à 9h00 de l'avant-midi (heure de Vancouver), dans la Regency East Room, Convention Level, Hyatt Regency, 655 Burrard Street, Vancouver, Colombie-Britannique.

Tel qu'indiqué dans l'avis d'Assemblée (l'«avis d'Assemblée») daté du 24 septembre 1983, l'Assemblée a été convoquée aux termes de l'Ordonnance provisoire et conformément aux stipulations de l'Acte de fiducie, afin d'étudier et, si jugé à propos, d'accepter et d'approuver le Projet d'arrangement soit tel que proposé soit tel que modifié à l'Assemblée ou à toute autre assemblée d'une catégorie de créanciers ou de membres de la Société tenue aux termes de l'Ordonnance provisoire, et b) d'approuver les changements apportés conformément à l'Acte de fiducie.

Le Projet d'arrangement et les Résolutions extraordinaires qui seront étudiées lors de l'assemblée ajournée sont destinés à donner effet au Plan de restructuration financière (le «Plan de restructuration financière») de la Société et de ses filiales à certains de leurs créanciers, y compris les détenteurs de Débiteurs de rang inférieur convertibles, et à ses membres, tel que résumé dans la Circulaire d'information (la «Circulaire d'information») de la Société datée du 21 septembre 1983. Le Plan de restructuration financière est exposé plus amplement dans le Projet d'arrangement reproduit à l'annexe 1 de la Circulaire d'information et dans un projet daté du 17 août 1983 d'une convention intitulée «Convention permettant de passer outre aux conditions des emprunts et de les modifier» (y compris un mémoire daté du 20 septembre 1983) proposé par la Société à certains de ses créanciers, y compris les détenteurs de Débiteurs de rang inférieur convertibles (le «Projet Canada de Daon») et dans un projet daté du 19 août 1983 d'une convention intitulée «Convention de crédit amendé et reformulé» (y compris un mémoire daté du 16 septembre 1983) proposé par Daon Corporation (une filiale à part entière de la Société qui elle-même possède indirectement) à certains de ses créanciers (le «Projet US de Daon») et dans un projet d'acte supplémentaire à l'Acte de fiducie (l'«Acte supplémentaire de fiducie») dont copies peuvent être examinées par tout détenteur de Débiteurs de rang inférieur convertibles, sur demande écrite au secrétaire, Corporation d'Aménagement Daon, 3rd Floor, 999 West Hastings Street, Vancouver, Colombie-Britannique V6C 2W7 ou à tous les bureaux de Compagnie du Trust Central ou au bureau de la Compagnie de Fiducie Canada Permanent mentionnés ci-dessous). Le Projet d'arrangement tel qu'accepté et approuvé à l'assemblée ajournée et aux autres assemblées des catégories de créanciers et des catégories de membres de la Société convoquées pour accepter et approuver le Projet d'arrangement, devra être sanctionné et approuvé par une ordonnance de la Cour suprême de Colombie-Britannique.

LE PLAN DE RESTRUCTURATION FINANCIÈRE PROPOSÉ MODIFIERA, AMENDERA ET RÉGIRA TOTALEMENT LES TERMES ET CONDITIONS SUIVANT LESQUELS LES DETTES DE LA SOCIÉTÉ ET DE SES FILIALES SERONT PAYÉES, GARANTIES, EXÉCUTÉES ET ACQUITTÉES AINSI QUE LES DROITS ET RESTRICTIONS RATTACHÉES AUX ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ. LE PLAN DE RESTRUCTURATION FINANCIÈRE PROPOSÉ EST D'UNE COMPLEXITÉ TELLE QUE CET AVIS DOIT ÊTRE LU CONJOINTEMENT AVEC LA CIRCULAIRE D'INFORMATION.

A l'assemblée ajournée, on demandera aux détenteurs de Débiteurs de rang inférieur convertibles d'étudier et, si jugé à propos, d'adopter comme résolution(s) en vertu des dispositions de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (Canada) et du *Company Act* (Colombie-Britannique) et d'adopter comme résolution(s) extraordinaire(s) en vertu des stipulations de l'Acte de fiducie, des résolutions aux fins mentionnées dans l'avis d'Assemblée.

Veuillez vous reporter à l'avis d'Assemblée pour un résumé des buts pour lesquels l'Assemblée est convoquée. Le présent avis est donné conformément aux dispositions de l'Ordonnance provisoire et en vertu des stipulations de l'Acte de fiducie, avec l'intention que lors de l'étude et/ou de l'adoption d'une résolution extraordinaire ou d'une autre résolution, l'assemblée ou tout ajournement de celle-ci puisse modifier, amplifier, changer, ajouter ou omettre tous sujets ou choses indiqués dans l'avis d'Assemblée; il est stipulé que les dispositions du présent avis ou de l'avis d'Assemblée ne préviennent pas spécifier les termes des résolutions qui seront proposées à l'Assemblée, mais ont uniquement pour but d'indiquer la nature générale des affaires qui y seront transigées et, en termes généraux, le sujet des résolutions qui y seront soumises.

En vertu des dispositions de l'Ordonnance provisoire et en vertu des stipulations de l'Acte de fiducie, l'assemblée ajournée le quorum sera constitué des détenteurs de Débiteurs de rang inférieur convertibles présents en personne ou par fondé de pouvoir.

Des copies de cet avis, de l'avis d'Assemblée, d'une lettre de la Société commentant le Plan de restructuration financière, de la Circulaire d'information, des règlements adoptés par la Société et approuvés et modifiés par le Fiduciaire, des instructions portant la présence des détenteurs de Débiteurs de rang inférieur convertibles non immatriculés à l'Assemblée et à tout ajournement de celle-ci, des formulaires de certificats donnant droit de vote, des formulaires de procuration et des autres documents permettant aux détenteurs de Débiteurs de rang inférieur convertibles non immatriculés d'être présents en personne ou par fondé de pouvoir et de voter à l'Assemblée et à tout ajournement de celle dernière en produisant leurs Débiteurs de rang inférieur convertibles à l'Assemblée ou sans produire leurs Débiteurs de rang inférieur convertibles à l'Assemblée, peuvent être obtenus sur demande à l'un ou l'autre des bureaux de COMPAGNIE DU TRUST CENTRAL énumérés ci-dessous:

- 1) Suite 700, 750 West Pender Street, Vancouver, Colombie-Britannique V6C 2B2;
- 2) 401 - 8th Avenue S.W., Calgary, Alberta T2P 1E4;
- 3) 211 Portage Avenue, Winnipeg, Manitoba R3B 2A2;
- 4) 38th Floor, 1 First Canadian Place, angle King Street et Bay Street, Toronto, Ontario (adresse postale: P.O. Box 38, B1 Level, First Canadian Place, Toronto, Ontario M5X 1G4);
- 5) 1130 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, Québec H3A 2M9; et
- 6) 5151 Terminal Road, P.O. 2343, Halifax, Nouvelle-Écosse B3J 3C8;

ou au bureau de LA COMPAGNIE DE FIDUCIE CANADA PERMANENT au 1778 Scarth Street, Regina, Saskatchewan S4P 2G1.

Des copies de l'Acte de fiducie et un projet de l'Acte supplémentaire de fiducie peuvent être examinés pendant les heures normales d'affaires à tout bureau du Fiduciaire ou au bureau de la Compagnie de Fiducie Canada Permanent mentionnés ci-dessus.

Afin d'accommoder les détenteurs de Débiteurs de rang inférieur convertibles qui seront dans l'impossibilité d'assister à l'Assemblée ou à tout ajournement de celle dernière, les certificats donnant droit de vote, les procurations et les avis écrits de révocation de procuration peuvent être expédiés ou livrés à l'un des bureaux mentionnés ci-dessus à la condition d'y parvenir dans un délai raisonnablement suffisant pour que ce bureau en transmette le contenu au président de l'Assemblée avant le début de l'Assemblée ou de tout ajournement de celle-ci, ou déposés auprès du président de l'Assemblée avant le début de l'Assemblée ou de tout ajournement de celle-ci.

Le 24 septembre 1983, l'avis d'Assemblée a été publié dans les journaux suivants: Vancouver Sun, Calgary Herald, Regina Leader Post, Winnipeg Free Press, The Globe and Mail, The Gazette, La Presse et Halifax Chronicle Herald; l'avis d'Assemblée a été posté aux détenteurs de Débiteurs de rang inférieur convertibles nominatifs, dans sa version anglaise, le 24 septembre 1983 et, dans sa version française, le 30 septembre 1983.

DATE à Vancouver, Colombie-Britannique, ce 11e jour d'octobre 1983.

COMPAGNIE DU TRUST CENTRAL
750 West Pender Street
Vancouver, Colombie-Britannique



CORPORATION D'AMÉNAGEMENT DAON

3rd Floor, 999 West Hastings Street
Vancouver, Colombie-Britannique

Dans l'affaire portant sur le Projet d'arrangement (le «Projet d'arrangement») formé en vertu des dispositions de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (Canada) et en vertu de l'article 276 du *Company Act* (Colombie-Britannique) entre Corporation d'Aménagement Daon et les détenteurs de Débiteurs émises et en circulation en vertu d'un acte de fiducie intervenu entre Corporation d'Aménagement Daon et Compagnie Trust Royal, les détenteurs de Débiteurs à fonds d'amortissement, séries C, E, F, G et H et de la Débiteure à taux fluctuant, série I et de la Débiteure à taux fluctuant, série K émises et en circulation en vertu d'un acte de fiducie intervenu entre Corporation d'Aménagement Daon et Compagnie du Trust National Ltée, les détenteurs de Débiteurs de rang inférieur convertibles émises et en circulation en vertu d'un acte de fiducie intervenu entre Corporation d'Aménagement Daon et Compagnie Crown Trust, les détenteurs d'Actions privilégiées rachetables, 84% cumulatif, série A de premier rang, les détenteurs d'Actions privilégiées rachetables, 91% cumulatif, série B de premier rang, les détenteurs d'Actions de catégorie A, 75% et les détenteurs d'Actions ordinaires de Corporation d'Aménagement Daon.

AVIS D'ASSEMBLÉES AJOURNÉES DES DÉTENTEURS DES

DÉBENTURES À FONDS D'AMORTISSEMENT, 94%, SÉRIE C, DÉBENTURES À FONDS D'AMORTISSEMENT, 11 1/2%, SÉRIE E, DÉBENTURES À FONDS D'AMORTISSEMENT, 11 1/4%, SÉRIE F, DÉBENTURES À FONDS D'AMORTISSEMENT, 11%, SÉRIE G, DÉBENTURE À TAUX FLUCTUANT, SÉRIE I, ET DÉBENTURE À TAUX FLUCTUANT, SÉRIE K DE CORPORATION D'AMÉNAGEMENT DAON

AVIS est donné par les présentes que les assemblées (collectivement désignées l'«Assemblée») des détenteurs (détenteurs de Débiteurs en séries) des Débiteurs à fonds d'amortissement, 94%, série C, des Débiteurs à fonds d'amortissement, 11 1/2%, série E, des Débiteurs à fonds d'amortissement, 11 1/4%, série F, des Débiteurs à fonds d'amortissement, 11%, série G, des Débiteurs à fonds d'amortissement, 11 1/2%, série H (collectivement désignées les «Débiteurs à fonds d'amortissement»), de la Débiteure à taux fluctuant, série I (la «Débiteure série I») et de la Débiteure à taux fluctuant, série K (la «Débiteure série K») (les Débiteurs à fonds d'amortissement, la Débiteure série I et la Débiteure série K étant à l'occasion aux présentes collectivement désignées les «Débiteurs en séries») et des détenteurs des Débiteurs à fonds d'amortissement de CORPORATION D'AMÉNAGEMENT DAON (la «Société») émises en vertu d'un acte de fiducie (l'«Acte original») daté du 12 février 1970, intervenu entre la Société et COMPAGNIE DU TRUST NATIONAL LTÉE à titre de fiduciaire (le «Fiduciaire») et en vertu d'actes supplémentaires à ce dernier (l'«Acte original et les actes supplémentaires») à ce dernier étant appelés collectivement aux présentes l'«Acte de fiducie», convoquées pour le 14 octobre 1983, ont été ajournées faute de quorum, suivant les dispositions d'une Ordonnance de la Cour Suprême de Colombie-Britannique (l'«Ordonnance provisoire») émise le 21 septembre 1983 en vertu des dispositions de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (Canada) et du *Company Act* (Colombie-Britannique) et suivant les stipulations de l'Acte de fiducie, et seront tenues le lundi 31 octobre 1983 à 9h30 de l'avant-midi (heure de Vancouver), dans la Plaza Centre Room, Hyatt Regency, Plaza Level, 655 Burrard Street, Vancouver, Colombie-Britannique.

Tel qu'indiqué dans l'avis de l'Assemblée (l'«avis d'Assemblée») daté du 24 septembre 1983, l'Assemblée a été convoquée aux termes de l'Ordonnance provisoire et conformément aux stipulations de l'Acte de fiducie et est tenue aux fins d'étudier et, si jugé opportun, d'approuver des modifications aux pouvoirs d'un comité des détenteurs de Débiteurs en séries et de nommer un tel comité conformément aux stipulations de l'Acte de fiducie, b) d'accepter et d'approuver i) le Projet d'arrangement soit tel que proposé soit tel que modifié à l'Assemblée ou à toute autre assemblée d'une catégorie de créanciers ou de membres de la Société tenue aux termes de l'Ordonnance provisoire et ii) le Projet US de Daon (tel que ci-après défini) et c) d'approuver les changements apportés conformément à l'Acte de fiducie.

Le Projet d'arrangement et les Résolutions extraordinaires qui seront étudiées à l'Assemblée sont destinés à donner effet au Plan de restructuration financière (le «Plan de restructuration financière») de la Société et de ses filiales tel que proposé par la Société et ses filiales à certains de leurs créanciers, y compris les détenteurs de Débiteurs en séries, et à ses membres tel que résumé dans la Circulaire d'information (la «Circulaire d'information») de la Société datée du 21 septembre 1983. Le Plan de restructuration financière est exposé plus amplement dans le Projet d'arrangement reproduit à l'annexe 1 de la Circulaire d'information et dans un projet daté du 17 août 1983 d'une convention intitulée «Convention permettant de passer outre aux conditions des emprunts et de les modifier» (y compris un mémoire daté du 20 septembre 1983) proposé par la Société à certains de ses créanciers, y compris les détenteurs de Débiteurs en séries (le «Projet Canada de Daon»), par la Société à certains de ses créanciers, y compris les détenteurs de Débiteurs en séries (le «Projet US de Daon»), et dans un projet daté du 19 août 1983 d'une convention intitulée «Convention de crédit amendé et reformulé» (y compris un mémoire daté du 16 septembre 1983) proposé par Daon Corporation (une filiale à part entière de la Société qui elle-même possède indirectement) à certains de ses créanciers, y compris les détenteurs de Débiteurs en séries (en tant que détenteur d'une charge sur certaines dettes de Daon Corporation) (le «Projet US de Daon») et dans des projets d'actes supplémentaires à l'Acte de fiducie (l'«Acte supplémentaire concernant le Projet» et l'«Acte supplémentaire concernant la Comité») (dont copies peuvent être examinées par tout détenteur de Débiteurs en séries, sur demande écrite adressée au secrétaire, Corporation d'Aménagement Daon, 3rd Floor, 999 West Hastings Street, Vancouver, Colombie-Britannique V6C 2W7 ou au bureau de Compagnie du Trust National Ltée ou au bureau de la Compagnie de Fiducie Canada Permanent énumérés ci-dessus).

Le Projet d'arrangement, tel qu'accepté et approuvé à l'Assemblée et aux autres assemblées des catégories de créanciers et des catégories de membres de la Société convoquées pour accepter et approuver le Projet d'arrangement, devra être sanctionné et approuvé par une ordonnance de la Cour Suprême de Colombie-Britannique.

LE PLAN DE RESTRUCTURATION FINANCIÈRE PROPOSÉ MODIFIERA, AMENDERA ET RÉGIRA TOTALEMENT LES TERMES ET CONDITIONS SUIVANT LESQUELS LES DETTES DE LA SOCIÉTÉ ET DE SES FILIALES SERONT PAYÉES, GARANTIES, EXÉCUTÉES ET ACQUITTÉES AINSI QUE LES DROITS ET RESTRICTIONS RATTACHÉES AUX ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ. LE PLAN DE RESTRUCTURATION FINANCIÈRE PROPOSÉ EST D'UNE COMPLEXITÉ TELLE QUE CET AVIS DOIT ÊTRE LU CONJOINTEMENT AVEC LA CIRCULAIRE D'INFORMATION.

Veuillez vous reporter à l'avis d'Assemblée pour un résumé des buts pour lesquels l'Assemblée est convoquée. Le présent avis est donné conformément aux dispositions de l'Ordonnance provisoire et en vertu des stipulations de l'Acte de fiducie, avec l'intention que lors de l'étude et/ou de l'adoption d'une résolution extraordinaire ou d'une autre résolution, l'Assemblée puisse modifier, amplifier, changer, ajouter ou omettre tous sujets ou choses indiqués dans l'avis d'Assemblée; il est stipulé que les dispositions du présent avis ou de l'avis d'Assemblée ne préviennent pas spécifier les termes des résolutions qui seront proposées à l'Assemblée, mais ont uniquement pour but d'indiquer la nature générale des affaires qui y seront transigées et, en termes généraux, le sujet des résolutions qui y seront soumises.

À l'assemblée ajournée, on demandera aux détenteurs de Débiteurs en séries d'étudier et, si jugé à propos, d'adopter comme résolution(s) en vertu des dispositions de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (Canada) et du *Company Act* (Colombie-Britannique) et d'adopter comme résolution(s) extraordinaire(s) en vertu des stipulations de l'Acte de fiducie, des résolutions aux fins mentionnées dans l'avis d'Assemblée.

En vertu des dispositions de l'Ordonnance provisoire, à l'assemblée ajournée le quorum pour étudier le Projet d'arrangement sera constitué des détenteurs de Débiteurs à fonds d'amortissement présents en personne ou par fondé de pouvoir. En vertu des stipulations de l'Acte de fiducie, à l'assemblée ajournée le quorum pour étudier toutes les résolutions (résolutions) extraordinaires (ou autres) (résolutions) aux termes de l'Acte de fiducie sera constitué des détenteurs des Débiteurs en séries présents en personne ou par fondé de pouvoir. La Débiteure série I et la Débiteure série K sont particulièrement affectées par certaines des questions dont on traitera à l'assemblée ajournée et qui sont énoncées dans l'avis d'Assemblée et, en vertu de l'Acte de fiducie, doivent approuver séparément ces questions.

Des copies de cet avis, de l'avis d'Assemblée, d'une lettre de la Société commentant le Plan de restructuration financière, de la Circulaire d'information, des règlements établis par le Fiduciaire tels que modifiés, des formulaires de certificats donnant droit de vote, des formulaires de procuration et des autres documents permettant aux détenteurs de Débiteurs en séries non immatriculés d'assister en personne ou par fondé de pouvoir et de voter à l'Assemblée et à tout ajournement de celle dernière en produisant leurs Débiteurs en séries lors de l'Assemblée ou sans produire leurs Débiteurs en séries lors de l'Assemblée, peuvent être obtenus sur demande à tous les bureaux de COMPAGNIE DU TRUST NATIONAL LTÉE dont la liste apparaît ci-dessous:

- 1) 510 Burrard Street, Vancouver, Colombie-Britannique V6C 2J7;
- 2) 150 Toronto Dominion Square, 320 Eighth Ave. S.W., Calgary, Alberta T2P 1Y9;
- 3) 250 Portage Avenue, Winnipeg, Manitoba R3C 0B5;
- 4) 21 King Street East, Toronto, Ontario M5C 1B3; et
- 5) 1350 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, Québec H3G 1J1;

ou au bureau de LA COMPAGNIE DE FIDUCIE CANADA PERMANENT situé au 1778 Scarth Street, Regina, Saskatchewan S4P 2G1.

Des copies de l'Acte de fiducie et des projets de l'Acte supplémentaire concernant le Comité et de l'Acte supplémentaire concernant le Projet peuvent être examinés pendant les heures normales d'affaires à tous les bureaux du Fiduciaire ou au bureau de la Compagnie de Fiducie Canada Permanent mentionnés ci-dessus.

Afin d'accommoder les détenteurs de Débiteurs en séries qui seront dans l'impossibilité d'assister à l'Assemblée ou à tout ajournement de celle dernière, les certificats donnant droit de vote, les procurations et les avis écrits de révocation de procuration peuvent être expédiés ou livrés à l'un des bureaux mentionnés ci-dessus à la condition d'y parvenir dans un délai raisonnablement suffisant pour que ce bureau en transmette le contenu au président de l'Assemblée avant le début de l'Assemblée ou de tout ajournement de celle-ci, ou déposés auprès du président de l'Assemblée avant le début de l'Assemblée ou de tout ajournement de celle-ci.

Le 24 septembre 1983, l'avis d'Assemblée a été publié dans les journaux suivants: Vancouver Sun, Calgary Herald, Regina Leader Post, Winnipeg Free Press, The Globe and Mail, The Gazette, La Presse et Halifax Chronicle Herald; l'avis d'Assemblée a été posté aux détenteurs de Débiteurs en séries nominatifs, dans sa version anglaise, le 24 et le 26 septembre 1983 et, dans sa version française, le 30 septembre 1983.

DATE à Vancouver, Colombie-Britannique, ce 14e jour d'octobre 1983.

COMPAGNIE DU TRUST NATIONAL LTÉE
510 Burrard Street
Vancouver, Colombie-Britannique

NEW DE BON MATIN

VOL SANS ESCALE VERS LA GUARDIA DÈS 7 H 35.

Grâce à Eastern, vous pouvez maintenant arriver à temps pour une réunion le matin à New York. Eastern offre 6 vols par jour à destination de New York. Le premier vol vers La Guardia quitte Montréal à 7 h 35 et arrive à New York vers 8 h 45, chaque jour de la semaine. Il est aussi facile d'en revenir que d'y aller grâce aux vols d'après-midi et de soirée.

Téléphonez à votre agent de voyages ou à Eastern pour de plus amples renseignements. Eastern Airlines: 931-8211. Interurbains sans frais: 1-800-361-8530.



© 1983 EASTERN AIRLINES, INC.

EASTERN
LA PRÉFÉRÉE EN AMÉRIQUE DU NORD

1990				1991				1992				1993				1994				1995				1996				1997				1998				1999				2000				2001				2002				2003				2004				2005				2006				2007				2008				2009				2010				2011				2012				2013				2014				2015				2016				2017				2018				2019				2020				2021				2022				2023				2024				2025				2026				2027				2028				2029				2030				2031				2032				2033				2034				2035				2036				2037				2038				2039				2040				2041				2042				2043				2044				2045				2046				2047				2048				2049				2050				2051				2052				2053				2054				2055				2056				2057				2058				2059				2060				2061				2062				2063				2064				2065				2066				2067				2068				2069				2070				2071				2072				2073				2074				2075				2076				2077				2078				2079				2080				2081				2082				2083				2084				2085				2086				2087				2088				2089				2090				2091				2092				2093				2094				2095				2096				2097				2098				2099				2100				2101				2102				2103				2104				2105				2106				2107				2108				2109				2110				2111				2112				2113				2114				2115				2116				2117				2118				2119				2120				2121				2122				2123				2124				2125				2126				2127				2128				2129				2130				2131				2132				2133				2134				2135				2136				2137				2138				2139				2140				2141				2142				2143				2144				2145				2146				2147				2148				2149				2150				2151				2152				2153				2154				2155				2156				2157				2158				2159				2160				2161				2162				2163				2164				2165				2166				2167				2168				2169				2170				2171				2172				2173				2174				2175				2176				2177				2178				2179				2180				2181				2182				2183				2184				2185				2186				2187				2188				2189				2190				2191				2192				2193				2194				2195				2196				2197				2198				2199				2200				2201				2202				2203				2204				2205				2206				2207				2208				2209				2210				2211				2212				2213				2214				2215				2216				2217				2218				2219				2220				2221				2222				2223				2224				2225				2226				2227				2228				2229				2230				2231				2232				2233				2234				2235				2236				2237				2238				2239				2240				2241				2242				2243				2244				2245				2246				2247				2248				2249				2250				2251				2252				2253				2254				2255				2256				2257				2258				2259				2260				2261				2262				2263				2264				2265				2266				2267				2268				2269				2270				2271				2272				2273				2274				2275				2276				2277				2278				2279				2280				2281				2282				2283				2284				2285				2286				2287				2288				2289				2290				2291				2292				2293				2294				2295				2296				2297				2298				2299				2300				2301				2302				2303			
------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--	------	--	--	--

MARCHÉ DES OPTIONS — Chicago

OFFRE ET DEMANDE

(de Toronto)

Offre	Demande	Offre	Demande	Offre	Demande	Offre	Demande
-------	---------	-------	---------	-------	---------	-------	---------

TITRES AU COMPTOIR (de Toronto)

[illegible]

INDUSTRIELLES

lires.

[illegible]

TORONTO (PC) — Les cotations sur les titres au comptant (mines et pétroles), fournies par l'Association des courtiers de l'Ontario.

MARCHÉ DES

Bons du Trésor du Canada, Obligations du Canada,

Jun 84	97.670	97.570	97.670	010	275	Dec. 83	76-24	76-24	76-26	02
Sept. 84			97.560		63	Mar 84			76-12	04
Dec. 84			97.510	010	20	Jun 84			75-20	

dienné: \$0.150 plus ou moins le dernier cours de règlement.

reglement.

Bravo!

NELSON PIQUET

Nous de chez Canbec sommes fiers de vous, et heureux d'être associés avec BMW dont les moteurs et la technologie vous ont aidé à gagner le championnat du monde de formule 1 1983.



CANBEC - BMW
Le plus important marchand BMW au Canada
5055, rue Paré
(au nord de Jean-Talon est)
731-7871

DAKAR SANS ESCALE ABIDJAN DIRECT

Chaque samedi, de New York, Air Afrique vous offre un vol vers Dakar sans escale et direct pour Abidjan. Laissez la vraie ligne aérienne africaine vous emmener vers la plupart des grands centres d'affaires de l'Afrique.

Aucune autre ligne aérienne ne connaît l'Afrique aussi bien qu'Air Afrique. Voyagez dans le grand confort de nos gros porteurs et bénéficiez de notre service attentionné. Vous arriverez plus rapidement, frais et dispos pour traiter vos affaires!

Pour obtenir tous les détails, communiquez avec votre agent de voyages ou Air France, agent général pour le Canada.



NOMINATION



Les associés de Maheu Noiseux & Compagnie, conseillers en gestion, ont le plaisir d'annoncer que Monsieur Denis Belzile s'est joint à la société à titre de conseiller en gestion.

Titulaire d'un M.B.A. des Hautes Études Commerciales, Monsieur Belzile apporte à la compagnie une expérience de plus de dix années dans les domaines de la formation, du perfectionnement et de la consultation.

Maheu Noiseux & Compagnie offre des services de conseillers en gestion et en systématisation, tant sur le plan local qu'international. Les principaux projets internationaux en gestion se situent au Cameroun, au Madagascar, au Sénégal et au Nicaragua.

Maheu Noiseux Compagnie

FRUITS/LÉGUMES

(PC) — Voici les prix payés au Marché central métropolitain tels que fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec:

Fruits

Pommes: Melba, prix établis pour jusqu'à la fin de la récolte: 4x4 pintes, aux détaillants \$8.00, aux grossistes, \$7.00; 12x3 lb, aux détaillants \$13.00, aux grossistes \$11.38; minot en vrac, aux détaillants \$11.00, aux grossistes \$9.63.

Jersey Mack, Distabella: 12x3 lb, aux détaillants \$14.00, aux grossistes \$12.25.

Lobo: prix établis jusqu'à pour la fin de la récolte: 12x3 lb ou 9x4, aux détaillants \$13.00, aux grossistes, \$11.38; 8x5, aux détaillants \$13.50, aux grossistes \$11.81, cell-pack grosseur 120, aux détaillants \$15.00, aux grossistes \$14.00; cell-pack grosseur 140, aux détaillants \$14.00, aux grossistes \$12.25; 4x4 pintes, aux détaillants \$8.00, aux grossistes \$7.00; minots en vrac, aux détaillants \$11.00, aux grossistes \$9.63.

Pomme à jus, variétés hâtives, \$2.00 le minot.

Régions à plus de 290 km de Montréal: ajoutée \$0.50.

Une allocation de transport de \$0.35 est allouée aux détaillants qui vont chercher les pommes chez le producteur ou l'emballleur.

Ces prix sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de pommes du Québec.

Légumes

Ail: \$3.50 à \$4.00 le paquet de 12 unités; \$3.00 à \$10.00 la tresse de 12 unités.

Aubergines: \$5.00 à \$10.00 le boisseau.

Betteraves: \$4.50 à \$5.50 les 12 cellos de 2 lb; moyennes \$2.50 à \$3.00 le sac de 25 lb; petites, \$2.50 le sac de 10 lb.

Bettes-à-cardes: \$8.00 la caisse de 12 paquets.

Brocoli: ordinaire \$10.00 la caisse de 12 à 14 unités; glacé, \$11.00 la caisse de 12 ou 14 unités.

Carottes: \$6.00 à \$6.50 le sac de 24 sachets de 2 lb ou de 10 sachets de 5 lb; \$3.00 à \$3.50 le sac de 25 lb; \$2.50 à \$3.00 la botte de 12 paquets; grosses, \$5.50 à \$6.00 le sac de 50 lb; \$8.00 la caisse de 30 pqs; mini-carottes, \$6.00 à \$7.00 la caisse de 20 sachets de 12 onces.

Céleri: \$8.00 à \$8.50 la caisse de 24 unités; pré-refroidi: \$8.50 à \$9.00 la caisse de 24 unités.

Chicorée: \$7.00 la caisse de 12 à 16 unités.

Choux chinois: \$5.50 à \$6.00 la caisse de 12 unités.

Choux de Bruxelles: \$10.00 la caisse de 12 tiges; \$6.50 à \$7.00 pour 12 cas-seaux de 10 onces; \$15.00 à \$15.50 la caisse de 25 lb.

Choux de Savoie: \$6.00 à \$8.00 la caisse de 12 unités.

Choux-fleurs: \$6.00 à \$7.00 la caisse de 12 unités; en vrac \$8.00 à \$9.00 les 12 unités.

Choux rouges: \$7.00 à \$8.00 la caisse de 12 unités.

Choux verts: \$4.00 à \$5.00 le sac de 40 lb; \$4.50 à \$5.00 la caisse de 50 lb.

LES GRAINS

WINNIPEG
(CONTRATS EN TONNES)

MARCHÉ À TERME

Lin	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai
Oct	377.00	382.50	387.00	389.50	393.50	394.50	398.00	401.50
Nov	398.00	401.50	405.00	410.00	415.00	418.50	423.00	427.50

VANCOUVER

GRAINE COLZA

Nov	Déc	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Jun	Juillet	Sept	Oct	Nov
420.50	425.00	430.00	435.00	440.00	445.00	450.00	455.00	460.00	465.00	470.00	475.00

SEIGLE

Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Jun	Juillet	Sept	Oct
153.50	153.50	149.20	149.20	154.20	154.20	156.00	161.00	164.80	168.80	172.80	176.80

ORGE (Alberta)

Nov	Déc	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Jun	Juillet	Sept	Oct
122.00	122.00	129.50	129.50	131.00	131.00	131.00	131.00	131.00	131.00	131.00

ORGE (Thunder Bay)

Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Jun	Juillet	Sept	Oct
136.50	136.50	136.50	136.50	136.50	136.50	136.50	136.50	136.50	136.50	136.50	136.50

BLE-FOURRAGER

Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Jun	Juillet	Sept	Oct
170.00	170.00	169.00	169.00	171.00	171.00	165.00	165.00	165.00	165.00	165.00	165.00

AVOINE

Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Jun	Juillet	Sept	Oct
132.00	132.00	132.00	132.00	134.00	134.00	128.00	128.00	128.00	128.00	128.00	128.00

MARCHÉ AU COMPTANT:

Avoine: 1 cwt 137.20, 2 cwt 137.20; Ex: 1 fourragère 136.20, 1 fourragère 132.20, 2 fourragères 128.70, 3 fourragères 125.70, mélange 90.00.

ORGE (Thunder Bay): 1 cwt 140.50, 1 cwt 2 rang 140.50, 2 cwt 140.50, 2 cwt 2 rang 140.50, 1 fourragère 135.50, 2 fourragères 134.00, 3 fourragères 129.00.

SEIGLE: 1 cwt 146.00, 2 cwt 144.60, 3 cwt 116.60, ergote 107.50.

LIN: 1 cwt 378.00, 2 cwt 376.00, 3 cwt 343.00.

GRAINE COLZA: Thunder Bay no 1 canadienne 394.50.

Vancouver no 1 canadienne 412.50.

BLE FOURRAGER: 3 rouge printemps 169.00 fourragère Canadienne 167.00.

ORGE ALTA: Calgary 121.00, Edmonton 121.00, Lethbridge 121.00.

CHICAGO

BLE	Déc	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Jun	Juillet	Sept	Oct	Nov
372	372	368	369	369	369	369	369	369	369	369	369

MAÏS

Déc	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Jun	Juillet	Sept	Oct	Nov
3.45	3.46	3.42	3.42	3.42	3.42	3.42	3.42	3.42	3.42	3.42

AVOINE

Déc	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Jun	Juillet	Sept	Oct	Nov
1.92	1.92	1.88	1.88	1.88	1.88	1.88	1.88	1.88	1.88	1.88

REVES-SOYA

Nov	Déc	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Jun	Juillet	Sept	Oct	Nov
8.67	8.68	8.40	8.44	8.44	8.44	8.44	8.44	8.44	8.44	8.44	8.44

LES DENRÉES AGRICOLES

(PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, No 92, \$4.53 le kg; No 93, \$4.55 le kg; prix de vente \$4.55-5.56 le kg; prix moyen du grossiste au détaillant: \$4.97 le kg.

Fromage cheddar au kilo: blanc, \$4.637; coloré: \$4.644.

Poudre de lait écrémé: No 1, sac de 25 kg, \$2.73 le kg; lait en poudre commestible: \$0.40-\$0.72.

Oeufs: prix moyens des grossistes aux détaillants, boîte d'une douzaine, A-extra-gros, \$1.35 7-10; A-gros, \$1.32 5-10; A-moyens, \$1.18 7-10; A-petits, \$0.86 4-10.

Prix de gros aux distributeurs établis par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra-gros, \$1.32; A-gros, \$1.29; A-moyens, \$1.15; A-petits, \$0.83; A-pee-wee, \$0.45.

Pommes de terre, prix de gros: Québec: \$1.15 à \$1.25 le 10 lb; \$2.25 à \$2.35 le 20 lb; \$4.50 à \$4.75 le 50 lb; lavées, \$6.50 à \$7.00 en boîte de 50 lb; 1-P-E: \$1.40 à \$1.50 le 10 lb; \$2.50 à \$2.60 le 20 lb; \$5.25 à \$5.75 le 50 lb; N-B: \$4.50 à \$4.75 le 50 lb.

LES BESTIAUX

MONTRÉAL (PC) — Les arrivages au marché aux bestiaux de Montréal mercredi comprennent 1,135 bovins, 1,370 veaux, 48 porcs et un agneau.

Les prix s'établissent ainsi:

Bovillons: B: \$64-69; commercial: \$48-58.25; Génisses: commercial: \$48.25-58.75.

Vaches: D1, D2: \$50-53; D3: \$44-49.75; D5: \$30-43.75.

Taureaux: \$48-56.75.

Bovillons d'embranché: bons: \$70-83; moyens et communs, de plus de 600 lb: \$48-60.

Génisses d'embranché moyennes et communes, de plus de 500 lb: \$49.25-62.

Veaux de choix: \$80-116; bons: \$70-85; moyens: \$58-70; communs: \$35-55.

Veaux de remplacement: bons: \$70-104; moyens et communs: \$45-69.

Agneaux de plus de 80 lb: \$67.

Moutons: \$20-30; Gorettes: \$50.75-54; Truies: \$38.50-42.

Prix moyen du porc ontarien, lundi: \$62.47; mardi: \$61.09.

LE PERMANENT PLUS: LE COMPTE DE CHÈQUES À INTÉRÊT QUOTIDIEN RÉELLEMENT AVANTAGEUX.

Nous sommes persuadés que le compte Permanent Plus est le meilleur compte de chèques à intérêt quotidien au pays. Additionnez les PLUS et vous serez d'accord.

7 1/2% est votre taux d'intérêt quotidien lorsque votre solde de fermeture est 5 000\$ ou plus. Vous gagnez un revenu d'intérêt de classe-investissement et votre argent reste quand même à votre disposition en tout temps!

Votre compte vous sert de compte d'épargne en vous méritant un intérêt de classe-épargne chaque jour que votre solde de fermeture se situe entre 1000\$ et 5000\$.

L'intérêt est versé à votre compte à la fin de chaque mois.

Vous pouvez tirer des chèques sans frais avec un solde minimum mensuel de 500\$ seulement. Ouvrez un compte Permanent Plus avant le 1^{er} janvier 1984 et vous recevrez

gratuitement 100 chèques personnalisés. Après cette date, il y aura des frais minimes pour faire imprimer les chèques dont vous aurez besoin.

Vous avez le choix de récupérer vos chèques payés, avec relevé mensuel, ou d'utiliser un carnet de transactions, nous laissant la sauvegarde de vos chèques payés.

Avec une carte de Service inter-succursale Permacaisse, vous avez accès à ce compte ainsi qu'à la plupart des produits et services du Permanent, n'importe où au Canada. Votre carte est la seule pièce d'identité requise pour obtenir vos soldes, et faire des dépôts et retraits aux comptes, dépôts à terme, régimes d'épargne-retraite, prêts et emprunts sur deuxième hypothèque.



CHANGEZ AU PERMANENT PLUS.



le Permanent
Épargne ■ Prêts ■ Fiducie ■ Immeubles
La Compagnie de Fiducie, Canada Permanent
La Compagnie d'hypothèques Canada Permanent
Membres de la Société d'assurance-dépôts du Canada

* Dépôt minimum requis 5,000\$.

600 ouest, boul. Dorchester
H3B 1N6
861-8855

1326, rue Greene
Westmount H3Z 2B1
931-7554

5222, chemin Queen Mary
H3W 1X5
489-9381

183, boul. Hymus est
Pointe-Claire H9R 1E9
697-3883

3131, chemin Côte-Vertu
Saint-Laurent H4R 1Y8
337-2772



PARTICIPATION

EN BRIEF

La construction fléchit

■ Statistique Canada a fourni une nouvelle preuve du fléchissement de la reprise économique, mercredi, en disant que le grand indicateur de l'activité dans la construction avait reculé pour le troisième mois consécutif en juin. Une nouvelle diminution dans les intentions de construire des logements est à l'origine d'une baisse de 2,2 p. cent de l'indice, qui mesure la valeur mensuelle des permis de construire. Mais cet indice, corrigé des variations saisonnières, était en hausse de 5,9 p. cent par rapport au record bas tout temps enregistré un an auparavant. L'indice (base 100 en 1971) marquait 88 au mois de juin. Le ralentissement de l'activité dans la construction correspond aux prévisions, selon lesquelles le rythme assez soutenu de la relance constaté plus tôt cette année ne pourra se maintenir. La semaine dernière, Statistique Canada a publié des chiffres montrant que les consommateurs avaient dépensé moins d'argent en août que le mois précédent.

Hausse des profits de Northern Telecom

■ Les profits de Northern Telecom se sont accrus de près de \$28 millions au troisième trimestre, par rapport à l'an dernier, mais ses revenus consolidés sont restés identiques à ceux du troisième trimestre de 1982, soit \$739,5 millions. Les bénéfices, pour cette période de trois mois, sont passés de \$30,2 millions (ou 29 cents par action) l'an dernier à \$57,9 millions (ou 52 cents par action) cette année. Pour les neuf premiers mois de son exercice, Northern Telecom a enregistré des profits de \$183,9 millions (ou \$1,67 par action) sur un chiffre d'affaires de \$2,33 milliards, comparativement à des profits de \$91,1 millions (ou 87 cents par action) sur des revenus de \$2,25 milliards l'an dernier. La compagnie s'attend que le dernier trimestre sera son meilleur de l'année.

Bénéfices de Cooper Canada

■ Cooper Canada a vu ses bénéfices passer de \$1,5 million au troisième trimestre de l'an dernier à \$1,9 million au troisième de cette année. La compagnie s'attend que tant son chiffre d'affaires que ses profits seront également meilleurs au dernier trimestre.

Nouveau président à la RSP

■ Le juge Jean-Marc Tremblay a été nommé président de la Régie des services publics, organisme qui réglemente les télécommunications dans la province. Vice-président de la régie depuis 1980, le juge Tremblay a aussi travaillé pour Québec-Téléphone.

Offre publique de Trillium

■ Filiale à part entière de Mitel Corp., Trillium Telephone Systems Inc. a déposé un prospectus préliminaire d'offre publique d'actions. Trillium a été chargée de la conception, de la fabrication et de la mise en marché de téléphones, ainsi que de systèmes de commutation de téléphones électroniques, à l'usage des résidences et des petites entreprises. Ses produits, la série Talkto, qui repose sur la technologie du système SX-2 de Mitel, sont des systèmes téléphoniques à coût peu élevé, à équipement complet et à une ou deux lignes externes.

rapports financiers express

Compagnies	Profits (pertes) (\$000)			Revenus bruts (\$000)		
	COURANT	L'AN DERNIER	VARIATION	COURANT	L'AN DERNIER	VARIATION
Pamour Percepine (mines d'or) Tor, Ont. 9 mois 30 sept.	1,025	(4,549)	—	39,800	38,200	+4%
Finnig Tractor & Equip. (équip. lourd) Vanc, CB. 9 mois 30 sept.	3,300	1,100	+200	257,600	250,100	+3%
Interprov. Pipe Line (pipeline) Col, Alb. 9 mois 30 sept.	65,800	54,900	+20%	318,500	281,700	+13%
AT & T. (communications) NY, NY. 9 mois 30 sept.	5,120,000	5,780,000	-11%	51,800,000	48,400,000	+7%
RCA Corp. (prod. élect.) NY, NY. 9 mois 30 sept.	162,400	168,600	-4%	6,490,000	5,890,000	+10%
Time Inc. (publication) NY, NY. 9 mois 30 sept.	135,700	123,200	+10%	2,900,000	2,600,000	+12%
Dun & Bradstreet (édition) NY, NY. 9 mois 30 sept.	124,715	104,942	+19%	1,177,471	1,074,826	+10%
Bell & Howell (équip. de photo.) Chic, Ill. 9 mois 30 sept.	17,704	12,120	+46%	495,049	448,857	+10%
Weyerhaeuser Co. (pâtes et papier) Tacoma, Wash. 9 mois 30 sept.	134,768	108,395	+24%	—	—	—
Federal Mogul (mines) Detroit, Mich. 9 mois 30 sept.	31,600	23,600	+34%	558,300	581,000	+4%
Holiday Inns (hôtels) Memphis, Tenn. 9 mois 30 sept.	109,000	87,300	+25%	1,190,000	1,090,000	+9%
BankAmerica Corp. (banques) San-Franc, Cal. 9 mois 30 sept.	338,000	380,000	+11%	—	—	—
Georgia Pacific (pâtes et papier) Portland, O. 9 mois 30 sept.	89,000	95,000	-6%	4,827,000	4,036,000	+20%

LES AURIFÈRES

Fermature	Afrique du Sud (Ad's \$U.S.)	Offre	Dem.	Chan.	net
Anglo Amr Gold	111	111 1/2	—	2 1/2	—
Brynmoritz	13 1/2	13 1/2	—	—	—
Brooklyn	3 1/2	3 1/2	—	—	—
Bullfinch	46 1/2	47 1/2	—	1 1/2	—
Cons. Modderfontein	3 1/2	3 1/2	—	—	—
De Beers Cons	7 1/2	7 1/2	—	—	—
Dominion	19	20	—	1 1/2	—
Driefontein Cons.	29 1/2	29 1/2	—	—	—
Drummond Deep	24 1/2	25	—	1 1/2	—
E.F.P.A.	13 1/2	14 1/2	—	1 1/2	—
Ekurhuleni	3 1/2	3 1/2	—	—	—
Free State Geduld	37 1/2	37 1/2	—	—	—
Grobbler	12 1/2	13	—	1 1/2	—
Harmony	18 1/2	19	—	1 1/2	—
Hartbeespoort	63	66	—	3	—
Kennedy	19 1/2	20 1/2	—	1 1/2	—
Kloof	39 1/2	39 1/2	—	—	—

Leslie	17	18	—1
Libanon	28	29	—1
Loraine	5 1/2	5 1/2	—
Manville	3 1/2	3 1/2	—
President Brand	40 1/2	41	—1
President Steyn	42 1/2	42 1/2	—
Randfontein	113	116	—3
Rustenburg Platinum	9 1/2	9 1/2	—
S.A. Land	6 1/2	6 1/2	—
Sr. Helena	34 1/2	34 1/2	—
Southwold Holdings	53	54 1/2	—1 1/2
Sollerton	15	16	—1
Voal Reef	100 1/2	101	—1/2
Venterspost	13 1/2	14 1/2	—1
Welkom	11 1/2	12	—1/2
West Areas	5 1/2	5 1/2	—
West Deep	48	48 1/2	—1/2
West Holdings	43 1/2	44 1/2	—1
West Rand Cons	7 1/2	8	—1/2
Witbank	34 1/2	36	—1 1/2

par F.H. Deacon, Hodgson Inc.

L'ARGENT

Les courtiers londoniens ont baissé hier le prix de l'argent de \$ 0.125 cents américains par rapport à l'ouverture de la veille.

Jeudi \$9.90

MONTRÉAL — Handy and Harman évalue le prix de l'argent canadien à \$12.305 l'once troy.

NEW YORK — Handy & Harman évalue le prix de l'argent américain à \$10.668 l'once troy.



COUR SUPRÊME DE COLOMBIE-BRITANNIQUE

Re: Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies, 1970 SRC chapitre C25 et Re: Company Act, 1979 RSBC chapitre 59 et Re: Projet d'arrangement proposé par Corporation d'Aménagement Daon

AVIS DE PRÉSENTATION

AUX DÉTENTEURS DES DÉBENTURES (les «débentures») émises en vertu d'un acte de fiducie intervenu entre Corporation d'aménagement Daon et Compagnie Trust Royal; Débentures à fonds d'amortissement, séries C, E, F, G et H et des débentures à taux fluctuant, séries I et K (les «débentures en séries») émises en vertu d'un acte de fiducie intervenu entre Corporation d'aménagement Daon et Compagnie du Trust National Ltée; Débentures de rang inférieur convertibles (les «débentures de rang inférieur convertibles») émises en vertu d'un acte de fiducie intervenu entre Corporation d'aménagement Daon et Compagnie Crown Trust; Actions privilégiées rachetables 8 1/2% cumulatif, série A de premier rang (les «actions privilégiées série A») et des actions privilégiées rachetables, 9 1/2% cumulatif, série B de premier rang (les «actions privilégiées série B») (collectivement désignées les «actions privilégiées») de Corporation d'aménagement Daon; Actions de catégorie A, 7 1/2% (les «actions de catégorie A») de Corporation d'aménagement Daon.

Actions ordinaires (les «actions ordinaires») de Corporation d'aménagement Daon. AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTES qu'une requête a été produite par Corporation d'aménagement Daon («Daon») dans le but d'obtenir la sanction et l'approbation d'un projet d'arrangement daté pour fins de référence du 1er octobre 1983, formé en vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (Canada) et de l'article 276 du Company Act (Colombie-Britannique).

ET AVIS EST ÉGALEMENT DONNÉ que la date d'audition de cette requête a été ajournée suivant les directives données par l'ordonnance de l'honorable juge Wallace, datée du 21 septembre 1983, et que cette requête sera entendue par un juge de la Cour suprême de Colombie-Britannique, au Palais de Justice, situé au 800 Smith Street, ville de Vancouver, province de Colombie-Britannique, le jeudi 3 novembre 1983, à 9 h 45 de l'avant-midi, ou, par la suite, dès que les procureurs pourront être entendus.

Daon et tout détenteur d'une débenture, d'une débenture en séries, d'une débenture de rang inférieur convertible, d'une action privilégiée série A, d'une action privilégiée série B, d'une action de catégorie A ou d'une action ordinaire désireux d'appuyer ou de s'opposer à l'émission d'une ordonnance sur cette requête peut comparaître à cette fin au moment de l'audition, en personne ou par l'entremise de son procureur.

Une copie de cette requête et des autres documents se rapportant aux procédures sera remise au porteur de toute valeur mentionnée ci-dessus sur demande par les procureurs ci-dessous mentionnés de la requête.

SI VOUS DESIRÉZ ÊTRE ENTENDUS LORS DE L'AUDITION DE LA REQUÊTE OU ÊTRE NOTIFIÉS DE TOUTES PROCÉDURES ÉVENTUELLES, VOUS DEVEZ DONNER AVIS DE votre intention en produisant une formule intitulée «comparution» au greffe de Vancouver de la Cour suprême de Colombie-Britannique (le «greffe») avant la date de l'audition et VOUS DEVEZ ÉGALEMENT LIVRER une copie de cette «comparution» à l'adresse de livraison de la requête mentionnée ci-dessous.

Cette «comparution» peut être produite par VOUS-MÊME OU VOTRE PROCUREUR. Vous pouvez obtenir une formule de «comparution» au greffe.

L'adresse du greffe est la suivante:

800 Smith Street

Vancouver, Colombie-Britannique

À défaut par vous de produire une comparution et d'être présent, soit en personne ou par l'entremise de votre procureur, au moment de l'audition, la Cour pourra approuver le projet d'arrangement, tel que présenté, ou pourra l'approuver sous réserve des termes et conditions que la Cour pourra juger à propos d'imposer et ce, sans autre avis. Si le projet est approuvé, il touchera de façon importante les droits des détenteurs des débentures, des débentures en séries, des débentures de rang inférieur convertibles, des actions privilégiées, des actions de catégorie A et des actions ordinaires.

L'adresse de livraison de la requête est a/s Shrum, Liddle & Heberton, 1300-999 West Hastings Street, Vancouver, Colombie-Britannique, à l'attention de Mitchell H. Gropper.

Shrum, Liddle & Heberton

Avocats et procureurs

1300-999 West Hastings Street

Vancouver, Colombie-Britannique

V6C 2W5

Mitchell H. Gropper

Procureurs de la Requête

Vous aimerez notre prix

"Radio Shack possède un «ordinateur-solution» pour aider à épargner temps et argent. Patron. Un TRS-80 Modèle-12!"

"Radio Shack a l'ordinateur qu'il nous faut Louise. Et à bon prix."



Le système complet. Le prix de solde expiré le 30 nov., 1983

Épargnez \$1358 sur un système Modèle 12

5999.00

Prix courant du système 7357.95

Faites un pas dans la bonne direction avec un ordinateur universel TRS-80™ Modèle 12 à prix de solde. Vous obtenez un ordinateur Modèle 12 de gestion de 80 K avec deux unités de disques intégrées, une imprimante à matrice de points DMP-420 et un câble d'imprimante.

Le Modèle 12 offre une capacité de stockage le rendant idéal pour d'innombrables applications dans les petites entreprises ou les services de grosses compagnies. La DMP-420 est conçue pour le traitement à grande vitesse. Une vraie merveille à très bon prix, chez Radio Shack.

Soutien de la clientèle avec ...

- Une large gamme de micro-ordinateurs et de progiciels offerts chez Radio Shack.
- Personnel spécialisé pour vous aider à choisir le système TRS-80 adéquat.
- Plus de progiciels prêts-à-servir que

tout autre fabricant d'ordinateurs.

- Enseignants à temps plein pour donner en classe, l'expérience pratique.
- Service après-vente sur place dans toutes les grandes villes du Canada.

... Radio Shack offre un soutien total.

Radio Shack

Les marques déposées sont la propriété de Tandy Corp. Radio Shack, Division Electronique Tandy Limited est un usager inscrit.

CENTRES D'ORDINATEURS RADIO SHACK:
Montréal 931-4494 • 849-2031 St-Laurent 337-2741
Greenfield Park 465-0441 Laval 687-4454
Magasin Radio Shack avec gamme TRS-80 étendue:
Sherbrooke 562-3677 St. Bruno 653-4122 Rosemere 437-1211 Trois Rivières 379-3036

NOS ORDINATEURS C'EST DU SÉRIEUX

Je suis intéressé! Renseignez-moi au sujet du Modèle 12.

Ecrivez à: Radio Shack, P.O. Box 34,000, Barrie, Ontario, L4M 4W5

NOM _____ TITRE _____

ADRESSE D'AFFAIRES _____

CODE POSTAL _____

Notre nouveau catalogue

TRS-80 sera bientôt à votre disposition.

à votre disposition.

à votre disposition.

à votre disposition.

à votre disposition.

à votre disposition.

à votre disposition.

à votre disposition.

Si vos documents méritent d'être reproduits, ils méritent d'être protégés.

N'exposez plus les documents importants de votre société à l'incendie, au vol ou à tout autre danger. Conservez un double de vos rubans, microfilms ou disques dans notre chambre-forte à température et humidité contrôlées, et protégée par gaz spécial Halon contre l'incendie. N'hésitez pas à nous demander de plus amples renseignements. Service 24 heures, entreposage en toute sécurité, retrait rapide.

ARCHIVEX
935-2493

AVIS DE RACHAT
LA COMPAGNIE DE FINANCE
BENEFICIAL DU CANADA

Débentures prioritaires à 9%
échéant le 2 janvier 1991

AVIS EST DONNÉ par les présentes que, conformément aux dispositions de l'acte de fiducie (ci-après appelé l'«acte de fiducie») daté du 2 janvier 1971 intervenu entre La Compagnie de Finance Beneficial du Canada (ci-après appelée la «Compagnie») et Compagnie Trust Royal à titre de fiduciaire, la Compagnie a l'intention de racheter et elle rachètera, le dix-septième jour de novembre 1983 (ci-après appelé la «date du rachat»), la totalité des débentures prioritaires à 9% échéant le 2 janvier 1991 (ci-après appelées les «débentures») de la Compagnie émises en vertu de l'acte de fiducie qui seront alors en circulation, à un prix égal à leur valeur nominale plus une prime de 3 1/2% de ladite valeur nominale, plus l'intérêt couru sur cette valeur nominale jusqu'à la date du rachat.

Selon les dispositions de l'acte de fiducie, les débentures deviendront dues et exigibles au prix mentionné ci-dessus à la date du rachat à toute succursale au Canada de la Banque de Nouvelle-Ecosse. Les détenteurs des débentures devront donc, à la date du rachat ou par la suite, remettre leurs débentures, de même que les coupons AX26 non émis et les coupons ultérieurs et afférents, le cas échéant, à l'un des endroits sus-mentionnés.

AVIS EST AUSSI DONNÉ par les présentes que l'intérêt sur les débentures cessera de courir à compter de la date du rachat et les coupons, le cas échéant, pour l'intérêt à courir sur les débentures après la date du rachat seront nuls.

Selon les dispositions de l'acte de fiducie, lorsque le fiduciaire aura mis de côté une somme égale à la valeur nominale, la prime et l'intérêt payables quant aux débentures non présentées pour paiement, cette valeur nominale, cette prime et cet intérêt seront censés avoir été payés et ces débentures ne conféreront plus par la suite aucun droit à leurs détenteurs sauf celui de recevoir paiement, sur présentation et remise de ces débentures et des coupons y afférents, de la somme ainsi mise de côté par le fiduciaire.

DATE le treizième jour d'octobre 1983.

LA COMPAGNIE DE FINANCE BENEFICIAL DU CANADA

par: COMPAGNIE TRUST ROYAL

à titre de fiduciaire

Le meurtre d'un officier porte un dur coup au gouvernement espagnol

d'après AFP et Reuter

■ L'ETA-politico-militaire, l'une des deux organisations menant la lutte armée pour obtenir l'indépendance du Pays basque, a porté hier un coup dur au gouvernement socialiste espagnol en assassinant le capitaine Alberto Martin Barrios, un officier de l'armée de terre enlevé le 5 octobre dernier.

Tiré à bout portant d'une balle dans la tempe, le cadavre baïllonné du capitaine Martin Barrios, 39 ans, a été découvert à la suite d'un appel anonyme, gisant dans une mare de sang, dans une baraque délabrée près de Bilbao, quatre jours après la disparition de deux militants de l'ETA-PM résidant à Bayonne, au Pays basque français.

Au même moment, quatre policiers espagnols étaient déferés devant le Parquet de Bayonne pour avoir tenté, mardi soir, d'enlever un autre militant de l'ETA-PM réfugié en France.

Le gouvernement du premier ministre Felipe Gonzalez, réuni en conseil des ministres, a qualifié l'action de «vil assassinat» et déclaré «partager l'indignation de la société espagnole face à cette nouvelle démonstration de la brutalité du terrorisme».

«L'Etat et la société espagnols ne céderont pas au chantage terroriste», ajoute le communiqué.

Le capitaine Barrios est la 41e

victime de la violence politique en Espagne depuis le début de l'année, mais il est surtout le premier militaire tué par l'ETA-PM depuis l'arrivée des socialistes au pouvoir à Madrid en décembre dernier.

Sa mort hypothèque lourdement le difficile dialogue du gouvernement Gonzalez avec les autorités autonomes basques, estiment les observateurs, d'autant plus que le gouvernement, qui prône un «Etat des autonomes», doit compter avec le pouvoir militaire, qui, lui, refuse «une Espagne balkanisée», selon la presse d'extrême-droite.

Entre-temps, l'ETA-militaire, rivale de l'ETA-PM, revendiquait deux autres assassinats: un garde civil tué samedi dans la province de Guipuzcoa et un médecin de la prison de Cadix abattu le 14 octobre. L'ETA-M avertissait que «tous les fonctionnaires des prisons d'Etat ou sont incarcérés des détenus politiques basques sont désormais des objectifs militaires».

C'est toutefois l'assassinat du capitaine Martin Barrios par l'ETA-PM qui a le plus surpris car l'ETA-PM est peu coutumière de ce genre de dévouement.

La nouvelle a provoqué la stupeur du gouvernement autonome basque (PNV, gouvernemental) avait vainement tenté d'entrer en contact avec les ravisseurs du ca-

pitaine Martin Barrios.

Le parti indépendantiste Herri Batasuna, bras politique de l'ETA-PM, a distribué un communiqué rédigé en style télégraphique: «Dénouement inattendu. Absurde. Politiquement incompréhensible. Nombreuses responsabilités en jeu».

De son côté, Roberto Lertxundi, leader du parti indépendantiste Euskakido Eskerra (gauche marxiste), qui avait renoncé à la lutte armée en même temps qu'une fraction de l'ETA-PM dont il était le bras politique, a qualifié l'assassinat de «terriblement regrettable».

La VIIIe Assemblée de l'ETA-PM, auteur de l'enlèvement du capitaine Martin Barrios, désirait, semble-t-il, attirer l'attention sur le procès en Cour martiale, prévu le 25 octobre, de huit de ses membres et d'un séparatiste catalan pour l'attaque, en 1980, d'une caserne à Berga, près de Lerida, en Catalogne.

Elle avait exigé la libération des neuf accusés ainsi que la lecture à la télévision nationale d'un communiqué dénonçant le procès, deux demandes que les autorités de Madrid avaient aussitôt rejetées. Le communiqué avait été publié toutefois par la plupart des journaux basques et la télévision nationale avait offert d'en donner lecture intégralement, mais seulement après la libération de l'otage.

BOYCOTTÉ PAR L'OPPOSITION LIBANAISE

Le congrès de réconciliation nationale doit être reporté

d'après AFP, UPI, Reuter, AP

■ En raison du choix de l'aéroport international de Beyrouth comme lieu de réunion, le Front de Salut National Libanais (opposition) ayant refusé de participer au Congrès de Réconciliation Nationale convoqué pour ce matin, le gouvernement libanais a informé, hier soir, les participants du report de la réunion. La rencontre se tiendra à une date et en un lieu qui seront annoncés ultérieurement. De bonne source à Beyrouth, on indique que la réunion pourrait se tenir à Jeddah (Arabie Saoudite) ou à Genève.

Près de la moitié des hommes politiques invités à y prendre part avaient refusé le lieu choisi par le président Amine Gemayel pour la tenue de la conférence. Le gouvernement avait annoncé mardi que la conférence se tiendrait à l'aéroport de Beyrouth, sans avoir apparemment obtenu l'accord de toutes les parties. Le Front de Salut National tout en se déclarant «très soucieux» de voir s'engager le dialogue national, a estimé insuffisante la sécurité de l'emplacement choisi.

Selon les informations en provenance de Washington, la Syrie a, elle aussi, formulé des objections concernant le choix de l'aéroport. On sait que la Syrie et l'Arabie Saoudite doivent participer au Congrès à titre d'observateurs. Par contre, les

autres personnalités officielles - MM. Nabib Berri, Saeb Salam, Adel Osseirane, Camille Chamoun et Pierre Gemayel - ont, selon les sources officielles, approuvé le choix de l'aéroport. Quant à M. Raymond Edde, personnalité maronite vivant en exil volontaire à Paris depuis 1976, il avait refusé de participer au Congrès.

À la suite du refus des dirigeants du Front, le président Gemayel a réuni son cabinet au Palais présidentiel. Un communiqué déclarait peu après que des consultations se poursuivaient «pour accélérer les démarches en vue de la tenue de la conférence et en vue de surmonter les difficultés tenant à sa date et à son lieu». De leur côté, les Etats-Unis ont formellement demandé à la Syrie de «respecter ses engagements» en faveur d'un dialogue politique au Liban, affirmant que les objections soulevées par la Syrie et par les alliés de Damas «font planer de sérieux doutes sur les intentions syriennes».

En même temps que le sort de la conférence était remis en question, le cessez-le-feu, en vigueur depuis vingt-deux jours, paraissait plus fragile que jamais. Toute la nuit de mercredi, l'armée libanaise a été engagée dans de très violents combats sur les trois principaux points chauds du front, dans la banlieue de Beyrouth, dans la mon-

tagne de Souk El Gharb et dans l'Iklim Al Kharroub, à la limite sud de la région du Chouf. La canonnade qui a résonné pendant la nuit au cœur même de Beyrouth rappelait les moments les plus chauds de la Guerre de la Montagne.

Par ailleurs, quatre *maïnes* du contingent américain de la Force Multinationale ont été blessés dans l'explosion d'une voiture piégée au moment du passage de leur unité dans les faubourgs sud de Beyrouth. Les quatre blessés circulaient à bord d'un convoi de jeeps et de camions revenant d'une mission de ravitaillement lorsque la voiture piégée a explosé.

Plusieurs violations limitées du cessez-le-feu avaient été enregistrées ces derniers jours dans la banlieue sud de Beyrouth. Le comité militaire quadripartite groupant les représentants de l'armée et des trois principales milices libanaises avait accusé mardi «une cinquième colonne» d'être responsable des infractions au cessez-le-feu dont il supervise l'application.

Par ailleurs, deux policiers frontaliers israéliens ont été tués mardi soir dans une embuscade au sud du port libanais de Saida. Les deux hommes faisaient partie d'une patrouille. Ce sont les premiers Israéliens tués au Sud-Liban depuis plusieurs semaines.

1/3 de rabais ou plus sur votre chambre Westin et

1/3 de rabais sur votre voiture Tilden.



Exclusivité CPAir.

Votre séjour à terre vous coûtera moins cher si vous volez avec CPAir. D'ici le 31 décembre 1983, il suffit de voyager au plein tarif, tarif familial ou enfant en première ou en classe économique, ou au tarif groupe, entre les villes énumérées ci-dessous. Sont aussi admissibles, le tarif excursion 24 heures Ottawa/Toronto ou Montréal/Toronto, et le tarif d'achat en gros entre Toronto-Montréal, Ottawa ou Winnipeg.

Vous obtiendrez 1/3 de rabais ou plus sur le prix courant des chambres dans les hôtels Westin au Canada.

Egalement 1/3 de rabais sur le tarif quotidien de location d'une voiture de catégorie "C" (Plymouth Reliant, "D" (Dodge 600) ou "E" (Monte Carlo) louée et retournée à un Tilden de l'aéroport d'une des villes indiquées plus bas.

Tout ce que vous avez à faire, c'est de présenter votre coupon-passager et votre carte d'embarquement bleue de Classe Impériale ou votre carte rouge de première classe.

Donc, la prochaine fois que vous aurez à prendre les airs, profitez des rabais terre-à-terre exclusifs à CPAir.



Les clés de la ville à 1/3 de rabais.



Ville	Hôtel	Prix courant	Prix avec rabais
Montréal:	Le Westin Bonaventure	132\$	87 \$
Ottawa:	The Westin Hotel	105\$	63 \$
Toronto:	The Westin Hotel	110\$	73 \$
Winnipeg:	The Westin Hôtel	80\$	54 \$
Edmonton:	The Westin Hotel	109\$	54.50\$
Calgary:	The Westin Hotel	95\$	63 \$
Vancouver:	The Westin Bayshore	103\$	68.67\$

(Prix par occupation simple. Sous réserve de disponibilité. L'offre prend fin le 31 décembre 1983 et ne vaut pas pour le Westin Bayshore durant la semaine de la Coupe Grey, du 21 au 27 novembre. À Ottawa, le rabais est de 40%. À Edmonton, le rabais est de 50%.)

Appelez votre agent de voyages ou CPAir.

CP et P sont les marques déposées de Canadien Pacifique Limitée. Classe Impériale est une marque déposée des Lignes Aériennes Canadiennes Canadien Pacifique, Limitée.

Ville	Prix courant	Prix avec rabais
Montréal:	46.95\$	31.30\$
Ottawa:	38.95\$	25.95\$
Toronto:	43.95\$	29.30\$
Winnipeg:	44.95\$	29.95\$
Edmonton:	41.95\$	27.95\$
Calgary:	42.95\$	28.65\$
Vancouver:	42.95\$	28.65\$
Victoria:	47.95\$	31.95\$

(Prix par jour, kilométrage illimité. Sous réserve de disponibilité. L'offre prend fin le 31 décembre 1983.)

CPAir

Victoria • Vancouver • Calgary • Edmonton • Winnipeg • Toronto • Ottawa • Montréal

GRENADE: LIBÉRÉ PAR UNE FOULE DE 4.000 PARTISANS Bishop est tué par l'armée

d'après AFP, AP, UPI et Reuter

Maurice Bishop, le premier ministre du gouvernement procubain de Grenade assigné à résidence depuis jeudi dernier par l'aile marxiste «dure» de son propre parti, est mort, a annoncé hier, soit le commandant des forces armées de l'île sur les ondes de la radio gouvernementale captée à La Barbade.

Radio-Grenade-Libren'a donné aucune précision sur les circonstances de la mort de Bishop, qui avait été libéré hier après-midi par quelque 4.000 partisans et emmené en triomphe à travers les rues de Saint-George's, la capitale, jusqu'au marché central où il devait prononcer un discours devant 30.000 personnes.

Selon le correspondant de l'AFP à Saint-George's, des coups de feu ont alors éclaté autour de la caserne de Fort Rupert, suivis de deux fortes explosions et de tirs de mitrailleuses pendant que la foule se dispersait dans une atmosphère de panique.

Des témoins affirment que Bishop et deux de ses ministres ont été blessés. Le correspondant de l'AFP a pu voir une femme blessée par balles et deux hommes aux vêtements ensanglantés. D'autres témoins disent avoir dénombré au moins quatre morts.

«D'où je me trouvais, j'ai vu des transports de troupes arriver près du fort. C'est alors que les coups de feu ont commencé. J'ai vu de la fumée et des flammes et des gens qui se dispersaient», avait déclaré plus tôt le porte-parole de Bishop par téléphone à l'agence de presse des Caraïbes Cana.

Ces événements surviennent au lendemain de la démission de cinq des sept ministres du gouvernement, presque tous incarcérés ou assignés à résidence, après qu'ils eurent réclamé le rétablissement de Bishop, accusé par son vice-premier ministre Bernard Coard, un marxiste «dur», de vouloir contourner la direction collégiale du New Jewel Movement (NJM-parti unique), et de chercher à personnaliser le pouvoir.

Au correspondant de l'AFP qui lui demandait hier, dans la cohue, une déclaration, Bishop avait simplement répondu: «Les masses, les masses».

L'armée de 3.000 hommes formée et équipée par les Soviétiques et les Cubains, sous le commandement du général Austin et du major Cornwall, contrôlait la situation depuis une semaine dans la petite île stratégique de 344 kms carrés et de 110.000 habitants, située dans les Caraïbes au large de l'Amérique centrale et dont l'administration Reagan dit craindre qu'elle ne devienne «une nouvelle base pour la subversion communiste dans la région».

Radio-Grenade-Libre, qui rapportait depuis une semaine les propos de la faction anti-Bishop au sein du NJM seulement, annonçait hier que les négociations en vue d'une réconciliation entre Bishop et Coard avaient commencé mardi soir et se poursuivaient.

Maurice Rupert Bishop, 39 ans, avocat formé à Londres, fut l'un des fondateurs du NJM il y a une dizaine d'années à Grenade, exportatrice de noix de muscade de

venue indépendante de la couronne britannique en 1974. Profitant de l'absence du premier ministre sir Eric Gairy, grand amateur d'ovnis, il dirigea en mars 1979 l'unique coup d'Etat jamais réalisé dans les Antilles anglophones et y installa le premier «Gouvernement révolutionnaire du peuple», résolument procubain.

La crise avait éclaté jeudi dernier, peu après le retour de Bishop d'un voyage en Hongrie, en Tchécoslovaquie et à Cuba. Quelques semaines auparavant, Bishop, qui est également un membre actif de l'Internationale socialiste, avait séjourné à Washington, où il avait eu des entretiens secrets avec plusieurs hauts fonctionnaires de l'administration Reagan.

Depuis plusieurs mois, le vice-premier ministre Bernard Coard, qui est également ministre des Finances, et son épouse Phylis, responsable de l'organisation des femmes dans l'île, ne ménageaient pas leurs critiques de la gestion qu'ils jugeaient «trop



Maurice Bishop téléphoto PA

social-démocrate» du leader de la révolution grenadine. Ils semblaient jouir du soutien des cadres du parti et de l'armée.

Ulster: le super-mouchard Robert Lean se rétracte

BELFAST (d'après AFP) - Robert Lean, l'un des plus importants «super-mouchards» de l'IRA, échappé mardi soir de la caserne où il était retenu «sous la protection de la police» depuis septembre dernier, s'est rétracté hier lors d'une spectaculaire conférence de presse convoquée par le Sinn Féin à Belfast, avant d'être arrêté à nouveau par la police.

Les dépositions de Robert Lean, 37 ans, avaient entraîné, dans les rangs républicains, une vague d'arrestations que la police avait présenté comme une importante victoire dans la lutte anti-terroriste en Ulster.

Grâce à l'utilisation des «super-mouchards», délateurs dans les rangs des organisations paramilitaires qui acceptent de témoigner contre leurs anciens camarades en échange de la liberté, d'une nouvelle identité et parfois de récompenses monétaires, la police a arrêté plus de 300 suspects républicains et loyalistes depuis 18 mois.

Lean a cependant affirmé hier avoir été intimidé par la police et poussé à signer des dépositions contre ses camarades sous peine d'être emprisonné. «J'ai toujours eu l'intention de me rétracter dès que j'en aurais la possibilité», a-t-il dit.

Sa femme l'avait rejoint avec leur quatre enfants il y a trois semaines, sous la protection de la police, mais elle avait vite regagné leur domicile de Ballymurphy en émettant l'espoir que son mari se rétracterait. C'est ce qu'il a fait hier, pendant que la police et l'armée, alertées, ceinturaient le bâtiment où le Sinn Féin, aile politique de l'IRA, avait convoqué la presse.

Lorsque Robert Lean est sorti, son bébé dans les bras, des policiers l'ont appréhendé au moment où il s'apprêtait à monter dans la voiture de son avocat et ils l'ont emmené dans une land-rover, devant les caméras de télévision.

Moscou exige plus de ses partenaires du Comecon

d'après Reuter, AP

Au cours de la réunion du Comecon qui se tient depuis mardi à Berlin-est, le président du Conseil de l'URSS, M. Nikolai Tikhonov, a averti ses homologues de la nécessité de régler sans retard, par la production de biens d'équipements en troc, toute livraison de matières premières (pétrole et gaz notamment) qui leur est faite par Moscou.

Cette mise en garde soviétique montre bien l'irritation de Moscou face aux insuffisances constatées dans le fonctionnement du Marché Commun du bloc soviétique et sur la nécessité, selon l'URSS, d'une intégration économique plus poussée et le respect d'un meilleur équilibre des échanges. D'ailleurs le texte intégral du discours de M. Tikhonov a été publié dans la Pravda pour renforcer l'avertissement de Moscou.

M. Tikhonov a préconisé une production conjointe des équipements miniers lourds de façon à supprimer les importations en provenance des pays occidentaux dans un domaine où, d'après les

spécialistes, les secteurs industriels est-européens seraient en mesure de satisfaire la demande. Depuis quelques années, les économistes soviétiques critiquent indirectement les Etats d'Europe de l'Est qui réclament des approvisionnements garantis d'énergie et de matières premières d'URSS, mais qui, selon eux, font bien peu pour lui fournir le type d'équipement requis pour leur extraction.

À l'heure actuelle, la plupart des alliés commerciaux de Moscou accumulent des balances en «rouge» dans leurs échanges avec l'URSS, notamment en raison de l'augmentation des prix des livraisons de pétrole et de gaz. Les experts occidentaux notent toutefois qu'en dépit de son souci de réduire sa dépendance à l'égard des secteurs industriels occidentaux, Moscou continue à importer les équipements lourds pour les mines de charbon et de cuivre à ciel ouvert des Etats-Unis, du Japon et d'Allemagne fédérale.

Pour M. Tikhonov, il est désormais impératif de mettre au point sans délai un plan commun de production d'équipements lourds.

teurs». D'autres actions sont à prévoir dans les prochaines semaines, a-t-il dit.

CHILI: le général Augusto Pinochet a accepté hier, pour la première fois, mais sans donner de date, le principe d'élections législatives anticipées pour accélérer le retour du pays à la démocratie. La constitution promulguée il y a trois ans étend le mandat présidentiel de Pinochet jusqu'en 1989 et fixe à 1990 la formation d'un Parlement. Dans sa déclaration, Pinochet précise que le retour à la démocratie passe par la reconnaissance des partis politiques, interdits il y a 10 ans.

ARGENTINE: deux semaines avant les élections préparant le retour à la démocratie, la junte militaire a libéré mardi soir 66 détenus politiques et supprimé les mesures de surveillance ou d'exception frappant 113 personnes. Mais 63 autres condamnés demeurent à la disposition de la justice. Selon les mouvements pour les droits de l'Homme, 280 personnes condamnées pour motifs politiques aux termes de l'état de siège imposé en novembre 1974 restent en prison.

PAKISTAN: les policiers encerclant dès l'aube, hier, la Haute cour de Lahore ont attaqué à coups de pierres et de briques les avocats en robe noire qui tentaient de sortir dans la rue pour manifester contre le régime militaire. Selon des témoins, 12 avocats et trois policiers ont été blessés. Les échauffourées, ont duré deux heures. Dix autres avocats étaient arrêtés à Karachi pour avoir tenté d'organiser une manifestation. Enfin, l'opposition accusait l'armée d'avoir abattu cinq civils et blessé 60 autres dans un village du Sind.

ISRAËL: pour son 9^e jour d'existence, le gouvernement de coalition de Yitzhak Shamir a survécu hier, par 61 voix contre 54, à une motion de censure de l'opposition travailliste dénonçant sa politique économique. Le vote est intervenu après cinq heures de débat.

DÉPÊCHES

CIA: Le secrétaire d'Etat George Shultz a adjuré les membres de la Chambre des Représentants de ne pas couper les crédits de la CIA destinés à soutenir les rebelles nicaraguayens, affirmant qu'une telle décision «pourrait réduire à néant les perspectives de voir le Nicaragua accepter un accord réciproque et vérifiable sur la cessation à l'aide à toutes les forces de guérilla dans la région».

VOYAGE: Le président Ronald Reagan effectuera une visite de quatre jours au Japon du 9 au 12 novembre, a annoncé mercredi la Maison-Blanche. Il continuera son voyage en Extrême-Orient par une visite en Corée du Sud du 12 au 14. M. Reagan sera le troisième président américain à se rendre au Japon, après Gerald Ford et Jimmy Carter. Il devait effectuer cette visite dans le cadre d'une tournée en Extrême-Orient incluant les Philippines, l'Indonésie et la Thaïlande, mais a annulé ces trois étapes à cause du calendrier chargé du Congrès.

REPRISE: La Chine et la Grande-Bretagne ont repris leurs négociations sur l'avenir de Hong Kong après une interruption d'un mois. De source diplomatique, on déclare qu'un communiqué conjoint sera publié aujourd'hui à l'issue de deux jours d'entretien, mais qu'il donnera peu d'informations sur le contenu des pourparlers actuellement dans l'impasse.

MEXIQUE: plus de deux millions de Mexicains ont débrayé et manifesté hier à travers le pays contre la politique d'austérité du gouvernement Miguel de la Madrid, qui qualifié le mouvement d'«échec». Des actes de violence ont été signalés à Acapulco et Chilpancingo. Une voiture a été incendiée et une vingtaine d'autobus endommagés. Un porte-parole de l'ANOCF, regroupant une centaine de partis et syndicats de gauche, a mis ces incidents sur le compte d'«agents provoca-



Meubles Pascal

Hotpoint Les beaux électroménagers!

Four à micro-ondes
Modèle RK9020

Solde **399⁸⁸**

• Four «Dual Wave» • Commandes de cuisson mécaniques • Écran à affichage 25 minutes • Cuisson-temps • Porte de verre noir transparent • Livre de cuisine de luxe.

Four à micro-ondes
Modèle RK9100

Solde **559⁸⁸**

• Four «Dual Wave» • Commandes de cuisson électriques • Écran à affichage 100 minutes • Cuisson-temps • Porte de verre noir transparent • Décongélation.

Four à micro-ondes
Modèle RK9200

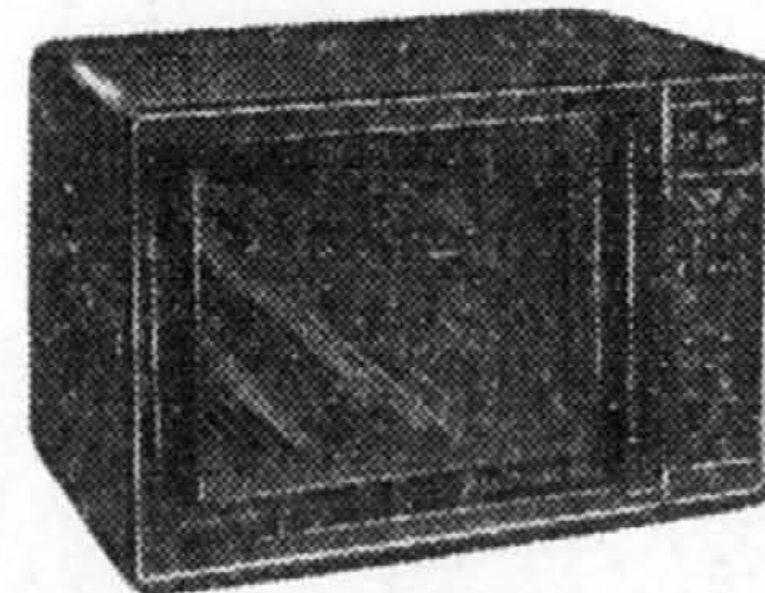
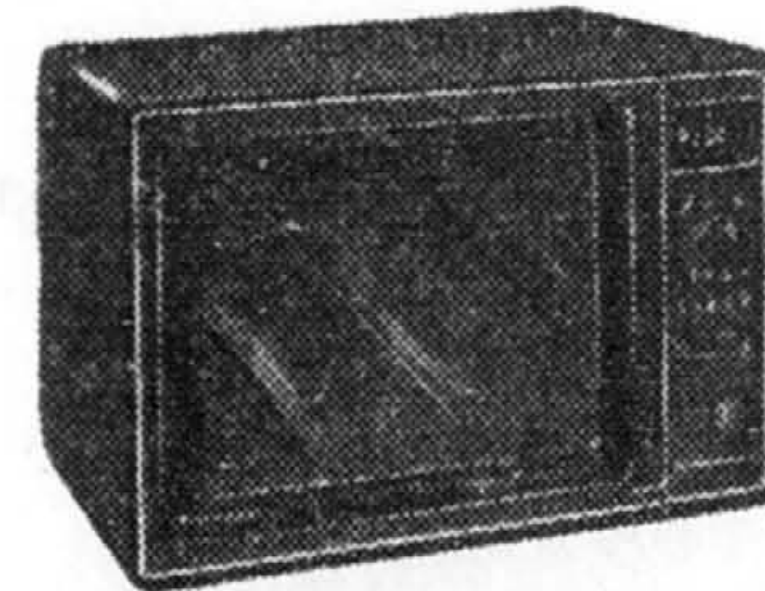
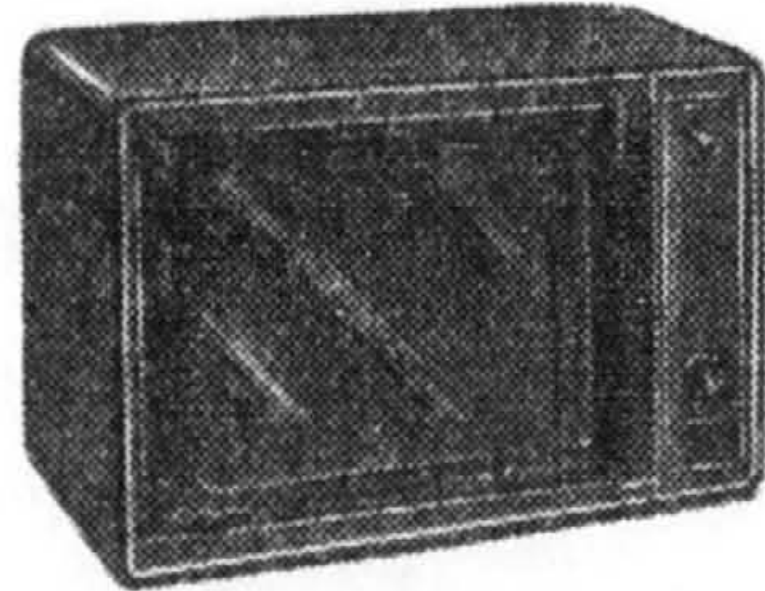
Solde **599⁸⁸**

• Four «Dual Wave» • Commandes de cuisson électriques • Écran à affichage 100 minutes • Code de cuisson • Programmable jusqu'à 3 étapes • Porte de verre noir transparent

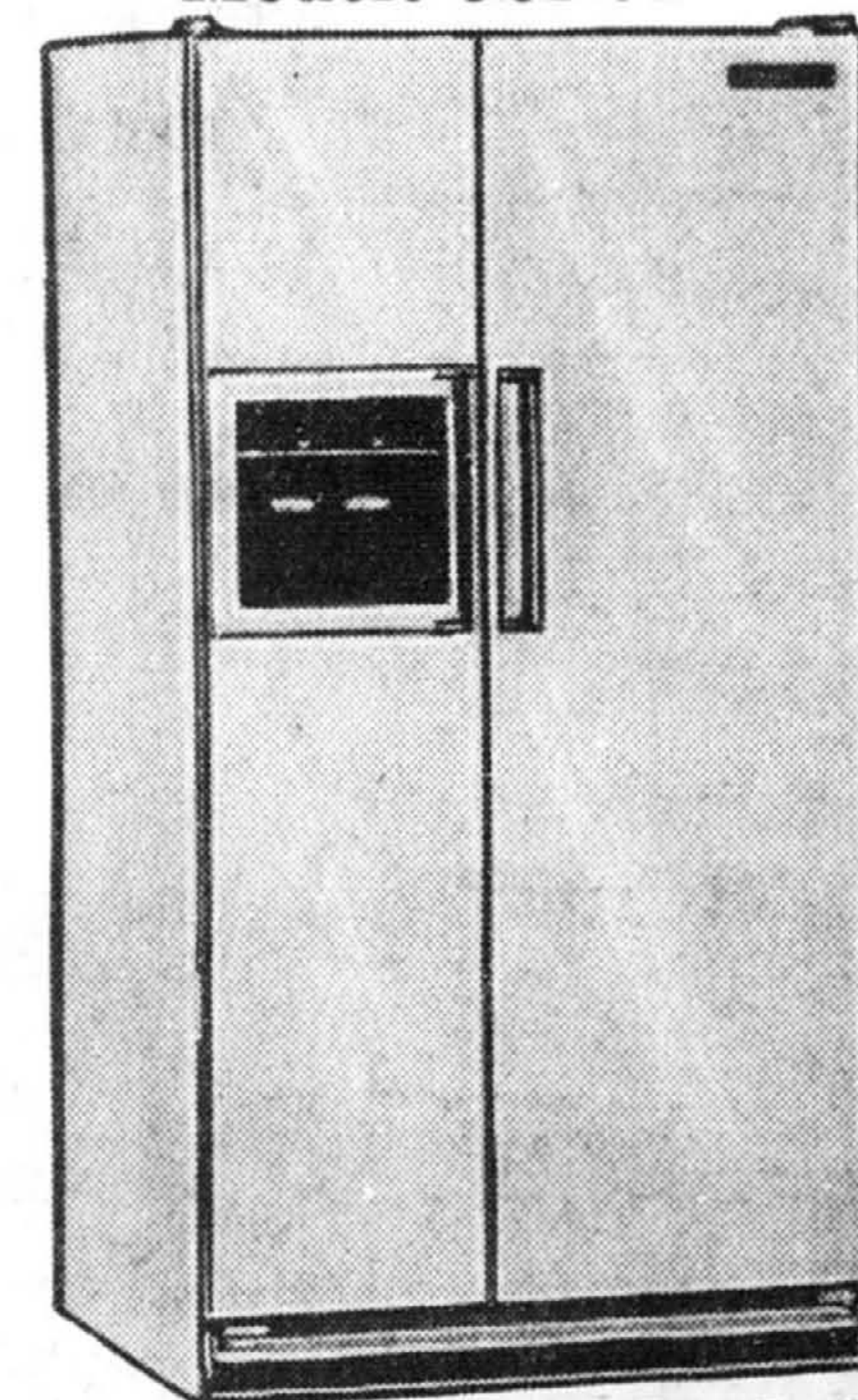
Four à micro-ondes
Modèle RK9300

Solde **699⁸⁸**

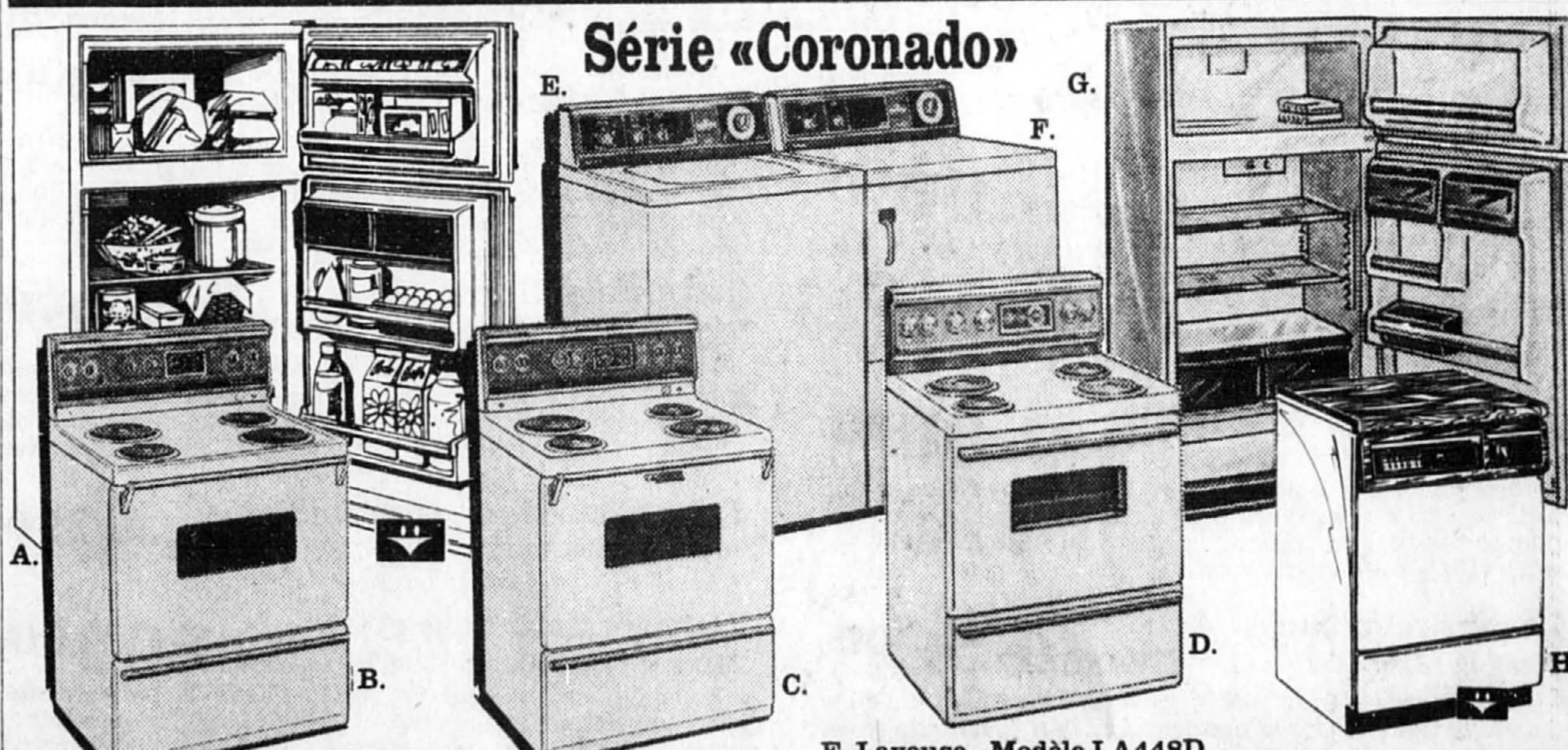
• Four «Dual Wave» • Commandes de cuisson électriques • Code de cuisson • Grille de four à deux réglages • Programmable jusqu'à 3 étapes • Porte de verre noir transparent



Réfrigérateur-congélateur
Modèle CSF24

Solde **2299⁸⁸**

• Capacité de 23,5 pi. cu. • Distributeur de boîtes de jus • Clayettes et balconnets dans le compartiment congélateur • Panier pour aliments congelés • Garde-viande réglable et transformable en bac à légumes • Garde-beurre réglable • Garde-fromage • 1 bac à légumes • Système de refroidissement encastrable • Distributeur extérieur d'eau froide et de glaçons.



A. Réfrigérateur - Modèle RT158S

• Capacité de 16,9 pi. cu. • Bacs à légumes et fruits et garde-viande • Garde-beurre et fromage

799⁸⁸

B. Cuisinière - Modèle KS438G

• Four autonettoyant • Centre de programmation • Bouton de commande du four • Lampe dans le four

759⁸⁸

C. Cuisinière - Modèle KE438G

• Four facile à nettoyer • Centre de programmation • Lampe dans le four et sur la surface de cuisson

569⁸⁸

D. Cuisinière - Modèle KE238G

• Four facile à nettoyer • Lampe dans le four • Horloge • Commandes à réglages infinis de la chaleur

489⁸⁸

E. Laveuse - Modèle LA448D

• 2 vitesses • 5 cycles • 5 combinaisons • Entonnoir pour agent de blanchiment • Anneau filtre autonettoyant

579⁸⁸

F. Sécheuse - Modèle DE448D

• 3 cycles • 3 réglages de la chaleur • Filtre à charpie amovible placé à l'avant

379⁸⁸

G. Réfrigérateur - Modèle RT138G

• Capacité de 13,2 pi. cu. • Garde-beurre et fromage • Bac à légumes et garde-viande • Bac à oeufs

609⁸⁸

H. Lave-vaisselle - Modèle SU518C

• 5 boutons-poussoirs • 7 cycles • Action de lavage à niveaux multiples • Doseur de produit mouillant

499⁸⁸

Aussi disponible: modèle adaptable — SC518E, mêmes caractéristiques que SU518C

469⁸⁸

Pascal Est 6800 E. Jean-Talon à l'ouest des Galeries d'Anjou

Pascal Ouest 3600 Côte-Vertu - Centre d'achats Le Bazar

LE MONDE

Ronald Reagan dispute à John Glenn l'exclusivité de l'épopée spatiale

WASHINGTON (AFP) — Le président Reagan a profité hier du 25^e anniversaire de la NASA pour disputer à John Glenn, son adversaire potentiel aux élections de novembre 1984, le monopole du «right stuff», la légende des pionniers de l'espace.

Dans un discours prononcé prononcé au musée de l'air et de l'espace de Washington, le président américain s'est engagé à bâtir sur les succès enregistrés par la navette spatiale une nouvelle «stratégie de l'espace», qui offrira une «vision d'espoir et des possibilités illimitées (...) pour l'amélioration de l'humanité».

L'intervention de M. Reagan coïncide avec la sortie cette semaine dans les salles de cinéma du film «The Right Stuff» («L'étoffe des héros») mettant en scène l'ancien astronaute John Glenn, devenu l'un des principaux candidats démocrates à la présidence après avoir été le premier Américain à faire le tour de la terre.

Pour bien montrer que la sortie du film ne donne pas à John Glenn l'exclusivité de l'épopée spatiale, M. Reagan a assisté peu avant son allocution à une projection de «Hail Columbia» («Bravo Columbia»). Ce documentaire retrace le premier vol de la navette spatiale, l'étape «reaffirmation» de la conquête de l'espace.

Sans mentionner le nom de John Glenn, M. Reagan n'a pas hésité à «politiser» son discours bien qu'il n'ait toujours pas annoncé s'il briguerait à 73 ans un second mandat.

Il a dénoncé «certains individus qui voudraient aujourd'hui diriger l'Amérique et ont conduit le combat contre la navette spatiale il y a une décennie».

M. Reagan faisait ainsi allusion, a précisé la Maison Blanche, à l'attitude adoptée au Sénat par M. Walter Mondale, l'autre principal candidat démocrate aux présidentielles, au début du programme de la navette spatiale.

Mais en prononçant un discours

consacré à la conquête de l'espace, c'est surtout John Glenn que le président visait. L'ancien astronaute, qui soigne son image de héros, est en effet selon les sondages le candidat démocrate le mieux placé pour battre Ronald Reagan aux prochaines élections.

Le président américain n'a pas annoncé la mise en œuvre de nouveaux programmes spatiaux. Il s'est limité à indiquer que sa nouvelle «stratégie de l'espace» couvrirait les 25 prochaines années «et au-delà». Elle réunira, a-t-il précisé, les aspects commerciaux, civils et de «sécurité nationale» de la conquête de l'espace.

M. Reagan a souligné la «contribution énorme» de la technologie spatiale à «la paix mondiale». «Nos yeux-dans-le-ciel nous placent un peu plus en sécurité», a-t-il ajouté en faisant allusion aux satellites d'observation militaires.

«Dans le domaine vital du contrôle des armements, de nouvelles avenues ont été ouvertes pour

résoudre la question de la vérification» des accords, a-t-il poursuivi.

Le président Reagan doit recevoir d'ici la fin de la semaine une série de recommandations pour la mise en œuvre de son projet révolutionnaire d'étude des technologies spatiales pouvant servir à la défense anti-nucléaire. La construction d'une station orbitale est également à l'étude à la NASA, l'agence spatiale américaine, et pourrait aussi être intégrée à la nouvelle «stratégie de l'espace» des États-Unis.

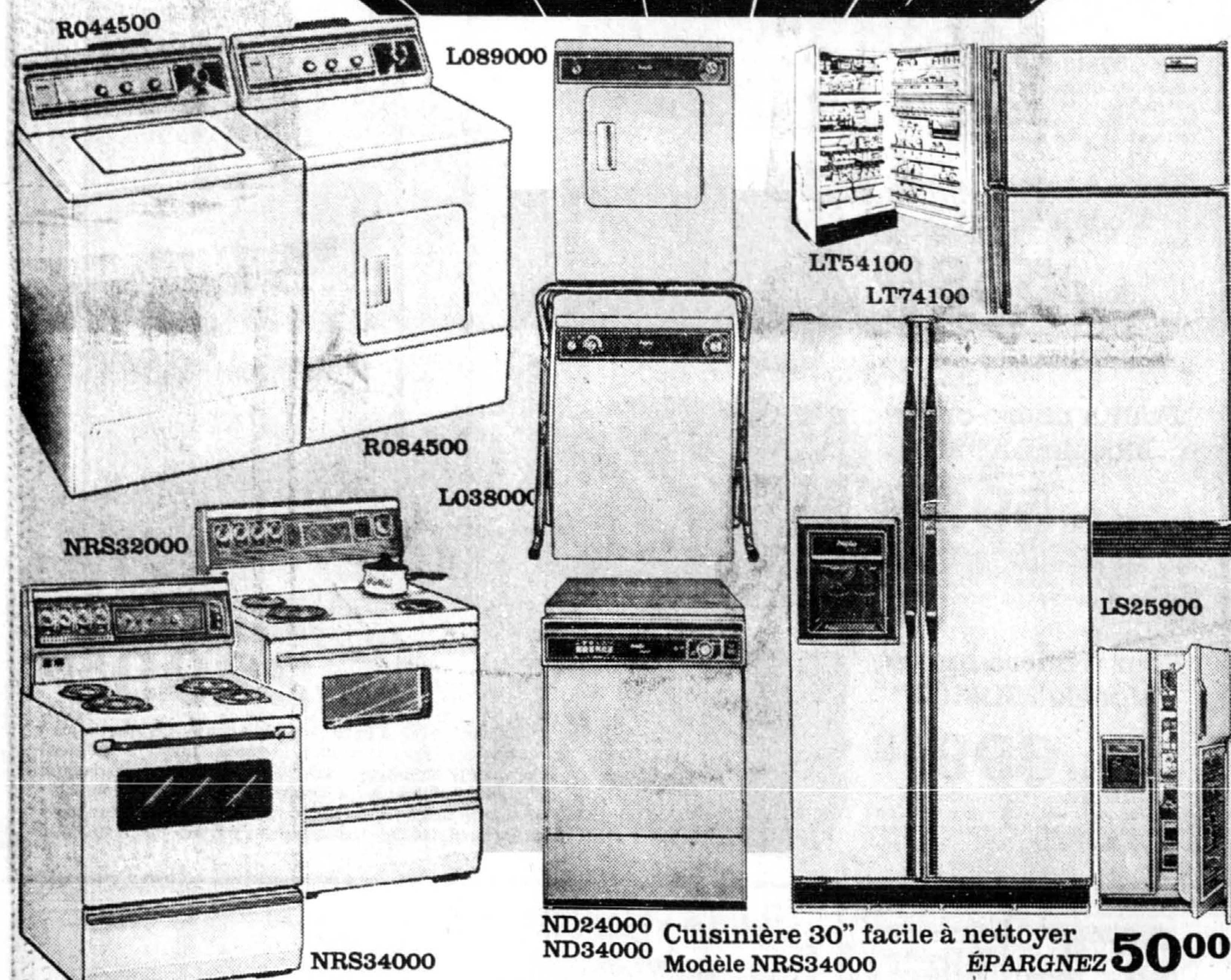
Le président américain n'a cependant pas abordé ces thèmes dans son discours d'hier et a surtout mis l'accent sur les possibilités ouvertes par la navette spatiale.

Il a souligné l'intérêt commercial qu'elle suscite en ajoutant que «lorsque les motivations du profit entrent en jeu, retenez votre souffle, le monde va voir ce qu'est le génie entrepreneur et de quoi l'Amérique est capable».



Inqlis* SUPER SOLDE*

VOICI
UNE VENTE
FORMIDABLE
D'APPAREILS



Laveuse automatique
Modèle R044500

ÉPARGNEZ 5000

• 5 cycles de lavage • 2 vitesses de lavage et 2 d'essorage • Filtre autonettoyant • Distributeur de produit assouplissant sur l'agitateur et un autre, conique d'agent de blanchissage • Signal réglable de fin de cycle • Niveaux d'eau réglables • Disponible en blanc ou amande.

Sècheuse grande capacité
Modèle R084500

ÉPARGNEZ 3000

• Réglage automatique du degré de séchage • Séchage minuté • 5 choix de température • Grille de séchage sans culbutage • Signal réglable de fin de cycle • Dessus émail vitrifié • Disponible en blanc ou amande

Laveuse compacte
Modèle L038000

ÉPARGNEZ 5000

• Choix de cycles multiples • Couvercle, dessus et cuve en émail vitrifié • Filtre de nettoyage facile • Distributeur de produit assouplissant • 2 vitesses d'agitation et d'essorage

Sècheuse assortie
Modèle L089000

ÉPARGNEZ 3000

• 3 cycles • Système de séchage régularisé • Signal de fin de cycle réglable • Filtre à charpie amovible • Bouton de mise en marche sécuritaire

Cuisinière 30" facile à nettoyer
Modèle NRS32000

ÉPARGNEZ 3000

• Four conventionnel • Tableau de commande en porcelaine • Horloge analogique réglable à «cuisson retardée» et «fermée». Table de cuisson d'une pièce. Éléments de surface amovibles.

Cuisinière 30" facile à nettoyer
Modèle NRS34000

ÉPARGNEZ 5000

• Four conventionnel • Tableau de commande sous verre • Horloge analogique réglable à «cuisson retardée» et «fermée». Éléments de chauffage rapide et élément de mijotement précis • Réglage variable du gril • Éléments de surface amovibles • Poignée de porte de luxe

Lave-vaisselle mobile
Modèle ND24000

ÉPARGNEZ 4000

• Système de filtrage continu • Panier à cutellerie dans la porte • Économiseur d'énergie • Sèche la vaisselle par air • 2 distributeurs de détergent • Distributeur de produit de rinçage • Clapet de trop-plein • Plaque à découper en bois massif

Lave-vaisselle encastrable
Modèle ND34000

ÉPARGNEZ 4000

• Aussi disponible: ensemble de 4 panneaux de couleur

Réfrigérateur sans givre
Modèle LS25900

ÉPARGNEZ 2000

• Fonctionnement à zéro degré • Réglages de températures de compartiments séparés • Casier à oeufs amovible • Rayons réglables en verre trempé • Bac à légumes • Tiroir à viande • Machine automatique à glaçons intérieure • Distributeur extérieur d'eau froide et glaçons

Réfrigérateur sans givre
Modèle LT74100

ÉPARGNEZ 7000

• Capacité de 17.1 pi.cu. • Bac à glaçons • Clayettes de congélateur • Garde-viande • Bac à légumes • Garde-beurre • Oeufriers moulés • Interrupteur économiseur d'énergie • Poignées de porte verticales en simili-bois

Réfrigérateur sans givre
Modèle LT54100

ÉPARGNEZ 5000

• Capacité de 15.2 pi.cu. • Bac à glaçons • 2 clayettes ajustables • Garde-viande • Bac à légumes • Oeufrier

L'ENTREPÔT D'ALIMENTATION JADIS

JADIS TIONNE MES ÉCONOMIES...

PRIX JADIS

**SUCRE
BLANC
GRANULÉ**
LANTIC
SAC DE 2 kg

.99

PRIX AU
SUPERMARCHÉ
1.89
ÉCONOMISEZ
.90

(Limite 2 par client)

PRIX JADIS

**CAFÉ
EXTRA
YIELD**
NABOB
SAC DE 369 g

1.99

PRIX AU
SUPERMARCHÉ
3.69
ÉCONOMISEZ
1.70

PRIX JADIS

**PÂTES
ALIMENTAIRES**
LANCIA - SPAGHETTI,
SPAGHETTINI OU
MACARONI COUPÉ
SAC DE 1 KG

.99

PRIX AU
SUPERMARCHÉ
1.55
ÉCONOMISEZ
.56

PRIX JADIS

**BONBONS
ASSORTIS**
DAVID
SAC DE 200 À 300 g

.49

PRIX AU
SUPERMARCHÉ
1.19
ÉCONOMISEZ
.70

PRIX JADIS

**CUISSES
DE POULET
FRAIS**
AVEC DOS

2.36
kg
1.07
lb

PRIX JADIS

**ESSUIE-
TOUT**
PRESTIGE
2 ÉPAISSEURS
PQT DE 2 ROUL.

.88

PRIX AU
SUPERMARCHÉ
1.96
ÉCONOMISEZ
1.08

CENTRE
2000,
LAVAL

520 FORT
ST-LOUIS,
BOUCHERVILLE

CENTRE
LE BAZAR,
VILLE
ST-LAURENT



**JADIS
VOUS DONNE
ENCORE
ET
TOUJOURS
JUSQU'À
30% EN PLUS
DE BONNES
PROVISIONS
POUR VOTRE
ARGENT.**

Prix en vigueur jusqu'au samedi 22 octobre 1983
Les prix des supermarchés données sont les prix courants
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.
Pas de vente aux marchands

L'ENTREPÔT D'ALIMENTATION JADIS FAIT PARTIE DE LA SOCIÉTÉ STEINBERG

Pascal Ouest
3600 Côte-Vertu
— Centre d'achats Le Bazar



Pascal Est
6800 est, Jean-Talon
— à l'ouest des Galeries d'Anjou